



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 024 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 8 novembre 2006

Président

M. Guy Lauzon

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des langues officielles

Le mercredi 8 novembre 2006

• (0905)

[Traduction]

Le vice-président (M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD)):
Votre attention, s'il-vous-plaît.

Je voudrais vous souhaiter la bienvenue à tous et vous remercier d'être ici ce matin. Nous sommes le comité parlementaire des langues officielles et sommes ravis de nous trouver ici à Sherbrooke.

Nous avons commencé notre tournée cette semaine à St. John's, à Terre-Neuve. Nous étions à Moncton hier et ici aujourd'hui.

Notre comité parlementaire existe depuis environ 25 ans et c'est la première fois qu'il prend la décision de parcourir le pays, de rencontrer directement les gens, sur le terrain, et de se pencher sur leurs institutions, pour voir ce qui se passe sur le terrain. Jusqu'à maintenant, cela s'est avéré très instructif.

Si nous nous tournons vers l'avenir, nous savons qu'un plan d'action a été établi et nous voulons savoir comment il fonctionne dans les collectivités. Nous voulons avoir vos opinions au sujet du plan et entendre vos propositions, si vous en avez, sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Les membres du comité présents ce matin sont: Sylvie Boucher, Pierre Lemieux et Daniel Petit, qui représentent le gouvernement; Jean-Claude D'Amours, de l'opposition officielle; et Guy André, du Bloc québécois.

Je m'appelle quant à moi Yvon Godin. Je viens du nord-est du Nouveau-Brunswick et je représente le nouveau Parti démocratique.

Pour commencer, ce matin, nous allons entendre le Réseau communautaire de santé et de services sociaux, l'Association des Townshippers et l'Université Bishop.

Je voudrais dire aux trois intervenants qu'ils disposent de dix minutes pour leurs exposés. On vous a peut-être dit trois minutes, mais vous pouvez en prendre environ une dizaine. Après cela, nous ferons un tour de table et les membres du comité poseront des questions.

Monsieur Carter.

[Français]

M. James Carter (coordonnateur, Réseau communautaire de santé et de services sociaux): Si on n'avait eu que trois minutes, on était prêt à limiter nos commentaires, mais merci de nous accorder un peu plus de temps.

Le Réseau communautaire de santé et de services sociaux, *Community Health and Social Services Network*, est un réseau composé d'organismes communautaires, d'établissements publics et d'autres composantes du système de santé et de services sociaux du Québec. Le réseau vise la promotion de projets de partenariat afin d'améliorer l'accès en anglais aux services de santé et aux services sociaux.

Je fais la présentation surtout pour être fidèle à la directive de présenter les résultats des investissements du gouvernement fédéral dans le domaine de la santé ici, au Québec. Je vais parler de certains défis et peut-être aussi de pistes d'action, des orientations qu'on prévoit et auxquelles le gouvernement fédéral pourrait donner suite dans le futur.

Je tiens à vous remercier, membres du comité, de m'avoir invité à vous présenter un rapport sur les résultats de l'investissement de 26,7 millions de dollars, fait par le fédéral au Québec, pour améliorer l'accès aux services de santé en langue anglaise. Au total, 4,7 millions de dollars ont été consacrés à la création de réseaux officiels pour rassembler les prestataires de services et les communautés d'expression anglaise. Une autre somme de 10 millions de dollars a permis d'améliorer les conditions d'accès aux services sociaux et aux services de santé de niveau primaire, en langue anglaise. Une somme de 12 millions de dollars sert à renforcer la capacité des ressources humaines, du système de santé et de services sociaux au Québec, à desservir les personnes d'expression anglaise et à offrir, grâce à la technologie, des services aux communautés d'expression anglaise isolées.

Quels sont les résultats de l'investissement de 4,7 millions de dollars dans les réseaux communautaires et de partenariats? Cet investissement a permis de créer 10 réseaux locaux et régionaux, en plus d'un réseau provincial de 65 organismes. C'est ce réseau que je représente. Ces réseaux officiels ont rassemblé les communautés et les prestataires de services de santé et de services sociaux dans les régions suivantes: la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine, la Basse-Côte-Nord, Chaudières-Appalaches, les Cantons de l'Est, la partie est de Montréal et l'Outaouais.

Les réseaux ont acquis une base de connaissances très importante qui leur permet de mieux cerner les besoins et définir les priorités. Quand on parle des réseaux, on parle aussi des établissements publics qui en font partie. Quand je parle de partenariat, cela inclut toujours la communauté, le réseau public de santé et de services sociaux, les centres de santé et de services sociaux et les autres établissements publics qui desservent les communautés.

Le défi premier consiste à soutenir ces partenariats dans le contexte d'un remaniement en profondeur du système de santé et de services sociaux. On est en constante réorganisation de notre système de santé ici, au Québec, comme dans d'autres provinces aussi, j'imagine, et c'est tout un défi pour les communautés que de participer pleinement à cette réorganisation échelonnée sur plusieurs années. La nouvelle formule de prestation de services au Québec a donné lieu à la création de 95 réseaux de services pour répondre aux besoins locaux. Nos 10 réseaux actuels sont en activité dans environ 25 p. 100 de ces nouveaux territoires.

• (0910)

L'horizon de mise en oeuvre de la réforme au Québec dépasse sûrement le présent plan d'action, qui se termine dans quelques mois. Nous prévoyons qu'un engagement du gouvernement fédéral s'impose au-delà de 2007-2008 pour aider les 11 réseaux actuels à réaliser les objectifs de réorganisation, ainsi que pour créer de nouveaux réseaux dans nombre de communautés vulnérables que l'investissement actuel dans le domaine des partenariats ne touche pas.

La deuxième mesure porte sur les soins primaires: améliorer l'accès aux soins primaires. Il s'agit d'un investissement de 10 millions de dollars. À cet égard, 37 établissements publics ont amélioré leur capacité de servir les personnes d'expression anglaise dans leur langue. Ces projets se sont réalisés sur une période de 15 mois, qui s'est terminée en mars 2006. Sept projets consistaient à coordonner les tentatives d'améliorer le taux d'utilisation d'Info-Santé, une ligne téléphonique d'information sur la santé pour les personnes d'expression anglaise. Un nouveau système téléphonique centralisé, qui a été créé grâce à l'investissement, a été mis en place dans quatre régions. Il garantira la disponibilité de ces services téléphoniques dans l'ensemble du Québec, grâce à une vaste formation linguistique et à la traduction des protocoles de soins infirmiers et des guides d'intervention sociale.

Pour ce qui est des autres projets dans ce domaine, 25 autres établissements ont amélioré leurs services de première ligne, et cinq autres centres de soins de longue durée ont adapté leurs programmes pour mieux servir la population. À titre de mesure, les établissements ont recruté de nouveaux employés ayant la capacité de desservir la population d'expression anglaise, ainsi que des bénévoles des communautés d'expression anglaise. Une formation linguistique spécialisée a été donnée aux membres du personnel, et un volume important de documents ont été traduits pour les usagers du système de santé.

En ce qui concerne les défis, le plus difficile sera de maintenir les résultats des investissements lorsque les prochaines étapes de la réorganisation se concrétiseront. Les 37 projets se sont terminés il y a quelques mois, en mars 2006. Nous avons 26 projets en attente d'un investissement supplémentaire de 3,4 millions de dollars cette année. Ce sont des activités censées se terminer en mars 2007. Nous sommes sur le point de conclure des ententes pour que le Québec reçoive cette enveloppe budgétaire de 3,4 millions de dollars.

Qu'en est-il de l'engagement autour des prestations de services? Nous pensons qu'un engagement s'impose au-delà de 2006-2007 et nous voulons que notre partenaire principal, le ministère de la Santé du Québec, continue à recevoir une contribution financière du Canada pour appuyer ses mesures d'amélioration de l'accès aux services en langue anglaise.

Soulignons que c'est une contribution récurrente qui cadre avec son plan de réorganisation pluriannuel. Nous ne voulons pas d'un projet de quelques mois seulement qui ne nous permette de participer à une étape de réorganisation que pendant ces quelques mois, et nous ne pouvons pas rester à l'étape de réorganisation si nous n'avons pas les moyens de favoriser l'adaptation du réseau public.

En ce qui a trait à la troisième mesure, le développement des ressources humaines et la prestation des services à distance, il s'agit d'un investissement de 12 millions de dollars. L'année dernière, nous avons formé 1 400 professionnels d'expression française, qui travaillent dans 81 établissements publics répartis dans 15 régions administratives du Québec. Cette formation linguistique leur permet de mieux desservir les clients d'expression anglaise. En 2006, nous

avons commencé à offrir des cours de formation à 2 000 autres professionnels, qui prendront part à cette mesure.

• (0915)

On prévoit que l'année prochaine, 4 000 professionnels francophones au Québec, dans toutes les régions administratives, auront reçu cette formation.

De plus, nous avons réalisé 22 partenariats-pilotes novateurs dans 14 régions pour créer des stages afin d'accroître le nombre d'étudiants d'expression anglaise en sciences infirmières, en travail social et dans d'autres disciplines de la santé qui reçoivent une formation professionnelle dans les régions.

Ces partenariats réunissent — et c'est ce qui est novateur — des communautés d'expression anglaise, des établissements de langue française dans les régions et des programmes de langue anglaise d'études professionnelles. Il s'agit d'un partenariat tripartite, en fait. Ces partenariats constituent une première mesure visant à augmenter le nombre de professionnels d'expression anglaise dans les régions, pour desservir les communautés.

Passons maintenant aux défis.

Il me reste deux minutes?

Le vice-président (M. Yvon Godin): Vos deux minutes sont déjà écoulées, mais allez-y.

M. James Carter: Merci. Je vais accélérer.

Nous sommes en constante réorganisation du système de santé. Nous connaissons une rotation de personnel et des départs à la retraite, et il me semble qu'un engagement à plus long terme s'impose dans le domaine de la formation et du développement des ressources humaines. Il y a eu l'accord sur la santé, d'une durée de 10 ans, signé entre le Canada et les provinces. On sait que les premiers ministres ont fixé l'objectif suivant: augmenter le nombre de professionnels de la santé qui desservent la communauté linguistique minoritaire du Québec et du reste du Canada. On pense que le gouvernement fédéral devrait respecter cet engagement et définir les ressources à consacrer, de manière récurrente, à cette mesure.

La réalité révèle la persistance de difficultés démographiques et d'inégalités quant à l'état de santé de nos communautés d'expression anglaise. Le dernier recensement indique un taux élevé de vieillissement et de déclin démographique dans plusieurs régions, ainsi qu'un taux élevé de faibles revenus dans les communautés d'expression anglaise de plusieurs régions. On sait aussi que nos communautés continuent d'éprouver des difficultés, qu'elles s'efforcent d'assurer leur dynamisme. L'accès au système de santé est un défi partagé par les communautés et par le réseau d'établissements publics. Il y a un défi supplémentaire sur le plan démographique, dans plusieurs de nos communautés.

Ce mémoire vous propose donc quelques possibilités en ce qui a trait aux engagements futurs du fédéral en vue d'améliorer l'accès aux services dans nos communautés.

Merci.

• (0920)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Merci bien.

Le prochain témoin est M. Michael Van Lierop.

[Traduction]

Veillez nous donner votre nom, ainsi que celui de l'association que vous représentez, pour que ce soit consigné.

M. Michael Van Lierop (président, Townshippers Association): Je m'appelle Michael Van Lierop et je suis président de l'Association des Townshippers.

[Français]

Bonjour, tout le monde. Je voudrais vous remercier de me permettre de vous parler aujourd'hui de notre position concernant le plan d'action de 2003 pour les minorités de langue officielle.

[Traduction]

L'Association des Townshippers est un organisme bénévole à but non lucratif et non partisan. Il œuvre au nom de 41 000 personnes d'expression anglaise dispersées sur un territoire en grande majorité rural de la dimension à peu près de la Belgique. On trouve une carte ainsi que de l'information de base pertinente dans le livre *Profil de la communauté d'expression anglaise dans les Cantons-de-l'Est* dont nous vous avons remis un exemplaire.

Au cours des trois dernières décennies, la taille et le profil de la communauté d'expression anglaise dans les Cantons-de-l'Est ont changé de façon dramatique. Notre communauté a perdu à peu près 30 p. 100 de ses membres et ne constitue actuellement qu'environ 6 p. 100 de la population totale. Elle comporte un taux d'âinés élevé et un faible taux de jeunes. Les anglophones âgés de 15 à 44 ans ont des niveaux de scolarité, d'emploi et de revenu inférieurs à ceux de leurs homologues francophones ou de leurs âinés anglophones.

Ces caractéristiques représentent des déterminants de santé clés. La communauté d'expression anglaise dans les Cantons présente des besoins particuliers en services de santé et sociaux. Pour les jeunes, les services sociaux sont névralgiques. Par exemple, le bureau de la Protection de la jeunesse à Cowansville signale qu'en mars 2006, 52 p. 100 des cas traités étaient des anglophones, même si les anglophones ne représentent qu'environ 23 p. 100 de la population de la région avoisinante.

L'efficacité des services sociaux repose en grande partie sur la langue — compréhension claire et nuancée.

Dans un autre domaine, la langue devient un facteur clé dans la prestation de services aux âinés, dont le niveau de bilinguisme en général est moins élevé que celui des jeunes.

Dans la situation actuelle, nous pouvons témoigner de la capacité du Plan d'action pour les langues officielles à réaliser des changements mesurables et durables. Nous avons noté ses effets sur notre communauté dans le domaine des services de santé et sociaux. Voici ce que le Plan d'action a apporté dans la région : tout d'abord, la démarche de Partenariat et Réseautage dans les services de santé et sociaux; deuxièmement, les séances de télésanté; troisièmement, les démarches en soins de santé de première ligne; quatrièmement, la formation en langue des intervenants de première ligne en services de santé et sociaux; cinquièmement, le développement de ressources humaines.

Dans les Cantons-de-l'Est, une démarche de partenariat des services de santé et sociaux ainsi que de réseautage a permis la création de deux groupes de réseautage, d'un service d'information et de référence, d'une banque de bénévoles et d'un réseau d'information pour les âinés. Les deux groupes de réseautage ont réalisé des évaluations des besoins et ont rallié la collaboration des fournisseurs de services. Ils y sont parvenus en sensibilisant les fournisseurs de services aux réalités courantes de la communauté d'expression anglaise et en réunissant les fournisseurs de services et des membres de la communauté afin qu'ils travaillent ensemble pour améliorer l'accès aux services. Récemment, plus de 80 intervenants ont assisté

à un colloque sur la jeunesse, sur les besoins de la communauté ainsi que sur les services disponibles.

En une année, le service d'information et de référence de l'Association a reçu 150 demandes de membres de la communauté à propos des services de santé et sociaux. Même si les services qu'ils cherchent sont parfois déjà disponibles en anglais, ces derniers ne sont pas accessibles parce que les âinés, par exemple, peuvent ne pas être capables de les trouver dans l'annuaire téléphonique. Des fournisseurs de soins de santé téléphonent également pour demander de l'aide afin de diriger un client vers des ressources en anglais ou à propos de bénévoles d'expression anglaise.

D'autres initiatives réalisées grâce au Plan d'action fédéral portent sur la traduction de documents des services de santé et sociaux locaux; des séances d'information pour les âinés; des activités de sensibilisation à la santé mentale; et des ateliers. Ces démarches ont mené à l'amélioration des relations entre les intervenants de première ligne et la communauté d'expression anglaise. Comme le déclarait un intervenant: « Nous savions que la communauté d'expression anglaise présentait des besoins auxquels nous ne répondions pas. Mais nous ne savions pas comment rejoindre les membres de la communauté. En organisant ces séances d'information, vous avez réussi à faire réaliser cet arrimage. »

La communication, la compréhension et la collaboration entre les fournisseurs de services et les membres de la communauté d'expression anglaise: voilà les facteurs qui ont mené à l'amélioration de l'accès aux services pour notre communauté. La démarche de partenariat et de réseautage s'est aussi traduite par des mesures améliorant concrètement l'accès. Par exemple, deux centres de santé ont été les premiers à donner de l'information en anglais sur leur site Web; d'autres ont placé bien en vue leurs dépliants d'information en anglais.

Deux éléments constituent la clé du succès de ces groupes de réseautage. D'abord, nous devons recevoir un soutien financier pour des ressources et des coordonnateurs qui peuvent travailler de façon efficace avec nos partenaires, ce que ne peuvent faire des bénévoles. Ensuite, nous devons recevoir des ressources de telle sorte que ces groupes de réseautage sont gérés par la collectivité. Nous espérons sérieusement que nous pourrions continuer à profiter de ces éléments clés.

• (0925)

De notre point de vue, le Plan d'action 2003 a pris du temps pour s'implanter dans des domaines tels que l'éducation, le développement économique et la fonction publique. Les anglophones de notre région ont un besoin réel d'améliorer l'enseignement de la langue française dans les écoles de même que chez les adultes. Malgré des contraintes financières énormes, la Commission scolaire Eastern Townships a augmenté, dans le curriculum, la proportion de cours offerts en français dans ses écoles. Le plan d'action devrait fournir un soutien à cette initiative. Les adultes anglophones à faible revenu n'ont pas accès actuellement à des cours de français gratuitement. Il s'agit d'un besoin criant.

La communauté d'expression anglaise dans les Cantons a subi un exode des meilleurs et des plus brillants de ses membres qui sont partis à la recherche de meilleures perspectives d'emplois ailleurs. L'Association des Townshippers cherche de manière urgente à améliorer l'accès des anglophones à des perspectives d'emploi et d'entrepreneuriat dans notre région. Tant que le portrait actuel d'une faible scolarisation, d'un faible taux d'emploi et de revenu ne changera pas, la communauté d'expression anglaise ne peut apporter sa juste part à la prospérité des Cantons-de-l'Est. Notre optique vise à représenter un atout économique dans l'ensemble de la société plutôt qu'un fardeau.

L'Association des Townshippers collabore avec le Quebec Community Groups Network afin d'inciter les anglophones à postuler des emplois dans la fonction publique fédérale au Québec. Malgré tout, seulement 7,5 p. 100 des fonctionnaires fédéraux au Québec sont d'expression anglaise, alors que ce devrait se situer à 12,9 p. 100. Dans les Cantons-de-l'Est, selon certains rapports anecdotiques, la fonction publique fédérale ne possède toujours pas la capacité de donner des services de base bilingues de façon régulière. Il est toutefois difficile d'évaluer l'efficacité du plan d'action fédéral puisque plusieurs de ses recommandations ne sont pas encore mises en œuvre. Au cours des prochaines années, nous espérons pouvoir constater un impact dans les domaines de l'éducation, du développement économique et de la fonction publique.

En résumé, nous recommandons ce qui suit: tout d'abord, reconduire le Plan d'action 2003 et un appui plus actif du gouvernement du Canada; deuxièmement, poursuivre les démarches dans le domaine des services de santé et sociaux et les élargir, tout en continuant à favoriser la participation de la communauté à ces mesures; et, enfin, mettre en œuvre complètement les mesures reliées à l'éducation, au développement économique et à la fonction publique et prolonger le temps alloué à leur mise en œuvre.

Le plan d'action fédéral pour les minorités de langue officielle est extrêmement prometteur et a donné des résultats très positifs pour notre communauté, là où il a été mis en œuvre. Cependant, il a été en partie paralysé par la lenteur de sa mise en œuvre. Nous, vos partenaires communautaires, nous efforçons d'être vigilants et responsables dans notre utilisation des fonds publics. Cependant, cette vigilance se voit gravement compromise lorsqu'on nous donne deux ou trois ans pour parachever un plan d'action de cinq ans. Les problèmes auxquels s'attaque le plan sont très complexes, comme vous pouvez le constater. Un financement à long terme est nécessaire pour les résoudre.

Merci.

[Français]

Le vice-président (M. Yvon Godin): Madame Garber.

[Traduction]

Mme Rachel Garber (directrice générale, Townshippers Association): Je suis avec lui.

• (0930)

Le vice-président (M. Yvon Godin): La parole va donc à M. Jonathan Rittenhouse.

M. Jonathan Rittenhouse (directeur adjoint, Université Bishop's): Bonjour. Je m'appelle Jonathan Rittenhouse et je suis vice-président de l'Université Bishop's.

En préambule à ce que je m'appête à dire, laissez-moi préciser que Bishop's n'a ressenti aucune répercussion directe du fonctionne-

ment du Plan d'action 2003; vraiment aucune. Notre exposé pourrait donc être fort succinct.

[Français]

Mais je suis ici pour parler des activités passées et futures de notre université en rapport avec la vitalité de la communauté minoritaire du Québec. Comme vous le savez, l'Université Bishop a été établie avant notre Confédération canadienne et elle est, encore aujourd'hui, la principale institution anglophone à l'extérieur de Montréal. Elle est une composante majeure de la vitalité de la communauté minoritaire du Québec. Comme vous le savez également, nous sommes une université de taille modeste, mais nous continuons à attirer des étudiants et étudiantes des quatre coins du monde.

[Traduction]

Dix pour cent de nos étudiants proviennent de plus de 50 pays, 45 p. 100 d'entre eux de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada et plus de 20 p. 100 sont des francophones du Québec. S'ils viennent, c'est pour notre réputation bien établie comme institution axée sur l'étudiant; en outre, pour les gens venant de l'étranger, nous sommes une porte d'entrée sûre, à échelle humaine, pour le Canada et pour le Québec. Si nous attirons des gens du Québec, c'est aussi parce que nous sommes une porte d'entrée sûre et à échelle humaine pour le Canada et le monde.

[Français]

Dans notre cours d'instruction de premier cycle — et nous avons reçu des prix pour cette catégorie d'évaluation —, nous donnons à nos étudiantes et étudiants des occasions riches, intenses et non artificielles d'établir des contacts avec un large éventail de personnes et de cultures.

[Traduction]

Notre centre de recherche des Cantons-de-l'Est promeut depuis près de 25 ans l'étude la région, avec un accent particulier sur la communauté minoritaire. Mais comme l'a montré sans équivoque la conférence la plus récente, que nous avons tenue cette fin de semaine, — c'était une conférence axée sur le visage changeant de nos communautés culturelles dans la région —, nous avons de la collectivité et de la région une acception ouverte et large.

Qui plus est, le centre des recherches des Cantons-de-l'Est de l'université abrite officiellement le patrimoine des archives de la collectivité anglophone. Nous avons réuni, préservé et rendu disponible les archives personnelles et institutionnelles de notre région, par exemple, l'Association des Townshippers.

[Français]

Pendant plus de deux générations, notre école des sciences de l'éducation a joué un rôle majeur dans la formation des enseignantes et enseignants qui ont travaillé, et qui travaillent encore, dans toutes les commissions scolaires du Québec, particulièrement dans les régions rurales.

Notre centre d'entrepreneurship Dobson-Lagassé a établi, depuis cinq ans, sa réputation de centre innovateur qui offre des cours, des avis et des conseils à de nouveaux entrepreneurs avec l'aide d'un grand réseau de notaires. Ainsi, toutes nos ressources culturelles — notre grand théâtre, notre théâtre-studio, notre galerie d'art, notre salle de concerts, notre bibliothèque et notre terrain sportif — offrent à notre communauté des ressources et des activités d'un niveau sans pareil à l'extérieur de Montréal. Mais nous pouvons et devons faire plus et mieux, peut-être avec l'aide du plan progressif de 2003 pour l'avenir du bassin du lac Champlain.

Nous sommes maintenant en cours de planification stratégique globale pour l'institution. Comme l'a dit notre directeur, M. Robert Poupart, cette planification a pour but fondamental d'assurer notre vitalité pour le XXI^e siècle. Nous présumons qu'il dirait aujourd'hui que notre vitalité future est importante, non seulement pour la vitalité de la communauté minoritaire à l'extérieur de Montréal, mais aussi pour la communauté majoritaire.

• (0935)

[Traduction]

Avec, là aussi, un plan d'action de 2003 pleinement mis en oeuvre, je dirais spécifiquement que nous sommes prêts à jouer un rôle encore plus crucial dans le développement local. Nous souhaitons élargir nos activités afin de mieux englober le sentiment d'apprentissage tout au long de la vie et de répondre à la demande récente du gouvernement provincial, qui voudrait voir les institutions d'éducation mieux au service de leurs collectivités. Dans le rapport du gouvernement, on dit « envers la demande ».

Nous pensons pouvoir élargir nos services afin de répondre aux besoins de la communauté majoritaire en matière de formation professionnelle, notamment grâce à notre longue expérience de l'enseignement des secondes langues, enseignement où nous incluons toujours un élément culturel. C'est un service qui peut attirer des étudiants venus de l'étranger à notre campus, et qui le fait d'ailleurs, ce qui étend la réputation du Québec plus largement.

Qui plus est, nous pouvons travailler en plus étroite collaboration avec les organismes anglophones locaux et les employeurs locaux afin d'adapter les cours que nous offrons à leurs besoins pressants tant dans le domaine social que dans le domaine commercial. On vient de vous présenter avec beaucoup de détail ces besoins.

Nous croyons sincèrement que le gouvernement fédéral, grâce à son plan d'action et à d'autres démarches, peut jouer un rôle positif et aider notre institution à atteindre ces objectifs.

[Français]

Enfin, nous avons déjà parlé avec des représentants fédéraux de notre grand projet d'établir l'équivalent de la Grande Bibliothèque à Montréal. Nous souhaitons agrandir et réanimer notre bibliothèque et en faire une grande ressource intellectuelle, culturelle et sociale; une ressource ouverte pouvant répondre aux besoins des utilisateurs et pouvant assurer la vitalité continue de notre université et des communautés minoritaires et culturelles hors de Montréal, des Québécois et Québécoises de la région; une ressource qui permette à l'université de continuer à attirer des gens à notre petite institution.

Comme notre slogan le dit: « Une petite université, une grande institution ».

Le vice-président (M. Yvon Godin): Merci, monsieur Rittenhouse.

[Traduction]

À présent, nous allons commencer la période des questions.

[Français]

Nous commencerons par l'opposition officielle.

Monsieur Jean-Claude D'Amours, vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

Vous allez disposer de sept minutes, sept minutes pour les questions et les réponses.

[Français]

Cinq minutes!

M. Daniel Petit (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): On revient à sept minutes?

Le vice-président (M. Yvon Godin): On convient de cinq minutes? D'accord.

M. Guy André (Berthier—Maskinongé, BQ): Nous en avons convenu lors de notre dernière rencontre.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Excusez-moi, je pensais qu'il s'agissait d'hier seulement.

Une voix: Non.

Le vice-président (M. Yvon Godin): D'accord. Ce sera cinq minutes. Allez-y. Nous venons de perdre deux minutes.

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Merci, monsieur le président. J'espère que cela ne sera pas soustrait du temps qui m'est imparti.

[Traduction]

Je voudrais tout d'abord vous remercier tous d'être venus ce matin.

Peut-être ne le savez-vous pas, mais je suis député du nord du Nouveau-Brunswick si bien que vous comprendrez bien l'importance de la question de la minorité dans ma région. Une partie de ma circonscription est francophone à 98 p. 100, l'autre partie comptant probablement environ 40 p. 100 d'anglophones. Par conséquent, je m'attache toujours à veiller à ce que les services offerts à chaque collectivité soient équilibrés. La situation du Nouveau-Brunswick est différente parce que c'est la seule province canadienne à avoir l'anglais et le français comme langues officielles. J'ai conscience que votre situation peut être différente.

Nous n'entendons pas souvent parler des défis que vous affrontez. Je suis très heureux d'être ici, parce qu'il est temps que nous en soyons mieux informés, d'autant que, je m'en aperçois maintenant seulement, vous avez toujours dû relever certains défis.

Je suis heureux aussi de voir que le Réseau communautaire de santé et de services sociaux a préparé un document dans les deux langues officielles du Canada, même s'il dessert les anglophones en situation minoritaire du Québec. J'ai été un peu surpris, peut-être, à cause de la question du financement.

Monsieur Van Lierop, vous parlez de développement économique; vous, monsieur Rittenhouse, vous parlez un peu des entrepreneurs. Quel est le plus gros défi que doit relever quotidiennement un entrepreneur de la minorité anglophone? La difficulté est-elle de travailler avec des clients, d'essayer d'obtenir des services, de s'efforcer d'obtenir un appui financier ou autre chose?

• (0940)

M. Michael Van Lierop: Je dirais que la difficulté tient sans doute un peu à tout ce que vous avez mentionné. Dans une situation minoritaire, la langue entre toujours dans l'équation, mais la question des ressources en est également un élément. La sensibilisation est une bonne part du problème, également. Et, pour être parfaitement franc, les attitudes jouent un rôle. Une bonne part des travaux de l'association visent à encourager une vision positive de la vie dans les Cantons de l'Est chez les jeunes anglophones en particulier, les gens comme moi, qui décident de rester ici parce qu'ils peuvent envisager d'y avoir un avenir. Toutes les régions éloignées des centres du Canada ont ce problème, mais il est un peu plus prononcé chez nous, beaucoup plus prononcé, à cause de l'équation de la langue.

En matière d'entrepreneuriat, j'aurais du mal à cerner le problème majeur. Il n'y a pas un problème majeur, mais une multiplicité de petits problèmes qui s'accumulent rapidement. Nous nous efforçons d'y faire face, à un niveau élémentaire, du moins. Nous encourageons les gens. Nous élaborons des programmes. Nous avons tout un comité axé sur la question des townshippers de demain, notre avenir. Ce comité s'occupe d'éducation, d'occasions d'embauche, de cheminement professionnel, d'entrepreneuriat, en encourageant les gens à s'activer et à prendre ce qui est disponible.

Il s'agit beaucoup de sensibilisation et d'attitude.

[Français]

M. Jean-Claude D'Amours: Monsieur Rittenhouse.

[Traduction]

M. Jonathan Rittenhouse: Il s'agit essentiellement d'attirer et de retenir de bons employés. Les employeurs doivent pouvoir compter sur l'infrastructure de la collectivité où est installée leur entreprise, savoir qu'elle est en mesure d'attirer dans la région des employés éventuels. Ils doivent pouvoir compter sur la région pour répondre à tous leurs besoins, dans les domaines que nous connaissons. Et parfois, la question de la langue peut être centrale. Manifestement, il est très utile pour les employeurs de la région de mettre en place des systèmes de soutien permettant éventuellement d'amener des employés non francophones à un niveau de bilinguisme fonctionnel. C'est un domaine où des circonstances bizarres nous mettent parfois dans de drôles de situations. C'est pourtant simple: les employeurs veulent seulement avoir l'occasion d'avoir accès à cette formation et, comme elle est parfois coûteuse, disposer d'un système de soutien assurant cet accès.

Si vous êtes davantage comme un Québécois anglophone, vous n'êtes pas nécessairement admissible à ce type de formation, etc.

Il s'agit donc d'attirer et de retenir des employés de haut calibre qui estiment disposer de l'infrastructure voulue pour leur vie et leur développement dans notre région, et à certains niveaux, il s'agit aussi de permettre l'amélioration des habiletés en français, quand c'est nécessaire.

Mr. Jean-Claude D'Amours: J'ai du mal à comprendre le défi que représente la question du bilinguisme. Dans mon coin de pays, il va sans dire que nous parlons un peu l'anglais. Ainsi, si un employeur a besoin d'employés, il sait déjà quels employés pourront parler aux anglophones de la région. Mais ici, vous êtes un peu plus concentrés, et les employeurs auront également besoin d'employés bilingues en mesure de fournir des services à la population anglophone. Ceci dit, ils n'ont pas le choix. Ils ont aussi besoin de quelqu'un qui puisse travailler avec la population francophone. C'est donc probablement un double défi.

Est-il possible dans la région d'offrir un cours différent aux francophones qui souhaitent parler anglais et aux anglophones qui souhaitent parler français? Je n'aurais pas la chance de... peut-être lors de la seconde série de questions.

• (0945)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Nous pourrions avoir la réponse lors de la seconde série de questions.

Monsieur André.

M. Guy André: Je suis heureux de vous voir tous réunis. Nous avons fait un long voyage et je suis content d'être de retour au Québec et d'avoir l'occasion de vous rencontrer.

[Français]

La question de la santé me préoccupe. C'est un domaine où j'ai travaillé pendant plusieurs années, avant de me lancer en politique. J'ai été intervenant dans un CLSC pendant 17 ans. Parce que j'étais bilingue, j'étais celui à qui s'adressaient les membres de la communauté anglophone. Il faut dire, cependant, que la circonscription de Berthier—Maskinongé ne compte pas beaucoup d'habitants d'expression anglaise. Il reste qu'à l'occasion, en situation de crise, on me demandait d'intervenir parce que j'étais celui qui parlait les deux langues.

Au cours des dernières années, j'ai constaté que dans les organismes de soins de santé, on avait tendance à offrir des services de santé et des services sociaux dans les deux langues et, pour ce faire, à charger une personne de traiter avec la minorité anglophone. Pour ce qui est de l'accessibilité aux services de santé, croyez-vous que les choses se passent bien, pour la minorité anglophone? J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet.

Par ailleurs, vous avez mentionné, monsieur Van Lierop, le pourcentage de la charge de travail des intervenants. Vous avez parlé de 52 p. 100 et de 27 p. 100, dans le cas des communautés anglophones. Pourriez-vous me dire comment ça s'explique, selon vous? Il y a quand même tout un réseau de services sociaux et communautaires. Comment arrimez-vous votre clientèle à ces services? Est-ce efficace? Quels sont les problèmes auxquels vous faites face, dans ce contexte?

[Traduction]

M. James Carter: Voulez-vous commencer par le premier point?

[Français]

Le vice-président (M. Yvon Godin): Pour votre information, nul besoin de toucher à quoi que ce soit, tout est automatique. C'est moderne.

[Traduction]

Mme Rachel Garber: D'accord. Peut-être puis-je répondre sur ce point.

Je m'appelle Rachel Garber et je suis directrice générale de l'Association des Townshippers.

En ce qui concerne le nombre de cas dont traite le bureau de Protection de la jeunesse dans la partie ouest des Cantons de l'Est, c'est une question qui a été discutée assez en profondeur lors d'un récent séminaire sur la jeunesse. Les intervenants autour de la table ont convenu qu'une bonne part de l'augmentation marquée du nombre de cas impliquant des clients de langue anglaise, cas ayant doublé en proportion en l'espace d'une année, pouvait être directement attribuée au projet de réseautage mené par l'Association des Townshippers. Les travailleurs sont plus sensibilisés aux problèmes de la collectivité de langue anglaise des Cantons de l'Est. Les problèmes étant plus présents à leur esprit, ils les ont signalés plus souvent aux travailleurs du bureau de protection de la jeunesse. Les problèmes ont toujours existé, mais, maintenant, ils en ont plus conscience.

C'est en partie à cause de la base de connaissances mise au point par l'Association des Townshippers et envoyée à nos partenaires du secteur public. Il faut souligner aussi l'importance d'un autre élément clé: la position marquée des fournisseurs de services de santé et sociaux à se soucier véritablement de la situation de la communauté de langue anglaise et à lui fournir des services de leur mieux. Sans cette collaboration et sans le soutien très important du Réseau communautaire de santé et de services sociaux, qui a fourni une bonne part de cette base de connaissances sur les déterminants de la santé dans notre collectivité, nous ne serions parvenus à rien. Il s'agissait de deux facteurs clés essentiels.

Autrement dit, l'augmentation des cas du bureau de protection de la jeunesse est une bonne nouvelle.

• (0950)

[Français]

M. Guy André: C'est très bien, parce que dans le fond, vous dites qu'un bon dépistage est fait dans ces réseaux. C'est pour cela que nous avons plus de signalements de cas.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Nous passons maintenant à M. Lemieux.

M. Guy André: Je n'ai pas obtenu de réponse, monsieur Godin.

Le vice-président (M. Yvon Godin): On ne dispose que de cinq minutes.

[Traduction]

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Merci beaucoup d'être venus et d'avoir présenté vos exposés. Comme l'a dit le président du comité, nous représentons tous les partis. Nous travaillons de concert sur les langues officielles, parce que notre gouvernement veut veiller à ce que nos initiatives s'enracinent bien sur le terrain et entraînent des résultats positifs.

Nous voulons aussi savoir quels défis vous devez relever. Je souhaite vous remercier, notamment, de nous avoir fait part à la fois de vos défis et de vos réussites. En tant que politicien fédéral, il est bon d'entendre comment l'argent du gouvernement fédéral, qui a tendance à être un peu éthéré, parvient effectivement aux collectivités et leur vient en aide.

J'aime aussi la façon dont vous travaillez en collaboration. Vous avez clairement décrit la situation dans le système de soins de santé et les progrès qui y ont été réalisés. Vous en avez parlé également dans votre exposé sur les cantons. Je constate donc que des organismes différents travaillent de concert à des initiatives communes et parviennent ainsi à de meilleurs résultats encore. Je souhaite vous féliciter pour ce travail d'équipe.

J'aurai une question sur l'Association des Townshippers et les associations communautaires locales. J'imagine que vous en avez. Je parcourais le plan d'action et constatais que, au Québec, le gouvernement fédéral avait consacré 4 millions de dollars à une aide aux associations en milieu minoritaire, probablement pour une prestation de services en français. Nous avons également annoncé une augmentation, encore 120 millions de dollars sur 20 ans, spécifiquement à cet effet, ainsi que 64 millions de dollars pour la prestation de services dans la langue de la minorité.

Pourriez-vous me dire quelles sortes d'associations existent dans les Cantons-de-l'Est? Ces associations bénéficient-elles de nos initiatives fédérales, des démarches du gouvernement fédéral? Et quels sont les défis que vous affrontez quand il s'agit des associations?

M. Michael Van Lierop: Il existe bon nombre d'associations. Je ne peux pas vraiment parler en leur nom. Mais, pour l'Association des Townshippers elle-même, le financement s'est avéré utile. C'est indubitable. Quand vous parlez de financement fédéral, c'est un énorme chapeau. Nous obtenons du financement de toute une série de ministères. S'agit-il de 75 groupes?

Nous sommes reliés les uns aux autres et nous collaborons, comme Jim, par exemple, avec plus de 75 groupes qui sont membres de l'association. Généralement, nous sommes également membres de leurs organismes. Donc pour une région comme les Cantons-de-l'Est, c'est sûr, il y en a beaucoup.

M. Pierre Lemieux: Effectivement.

M. Michael Van Lierop: Rachel, vous pouvez peut-être...

Mme Rachel Garber: Quelque chose du côté fédéral?

M. Pierre Lemieux: Est-ce que c'est utile pour promouvoir la rétention?

Mme Rachel Garber: Oui.

M. Pierre Lemieux: Vous parlez des gens qui quittent les Cantons-de-l'Est...

Mme Rachel Garber: Oui.

M. Pierre Lemieux: ... mais vos associations aident-elles à retenir les gens en fournissant des services?

Mme Rachel Garber: Oui. Certains des groupes en question sont vraiment petits; ils ne bénéficient pas tous d'un financement fédéral. Mais ce que fait l'Association des Townshippers, depuis un certain temps, en collaboration avec l'Université Bishop's, le Centre d'entrepreneurship Dobson-Lagassé et un certain nombre d'autres organismes, c'est mettre sur pied une initiative encourageant la participation des anglophones dans l'entrepreneuriat et le marché de l'emploi.

Nous avons un site Web à www.topportunity.ca, qui énumère les 40 meilleures perspectives d'emploi dans les Cantons-de-l'Est...

M. Pierre Lemieux: Ah, très bien.

Mme Rachel Garber: ... comment se qualifier pour ces emplois et où obtenir la formation pour ces emplois. Nous sommes en train d'évaluer les programmes de formation qui existent dans les Cantons-de-l'Est pour déterminer s'ils correspondent au besoin du marché du travail.

Nous pouvons compter sur la collaboration de Job Links, qui est je crois le seul centre d'emploi pour la communauté d'expression anglaise au Québec, ou du moins à l'extérieur de Montréal. Nous annonçons régulièrement dans les Cantons-de-l'Est les possibilités d'emploi au gouvernement fédéral, et nous avons une bonne réaction de la part de la population.

Mais je pense que ce dont Michael a parlé plus tôt, c'est un problème d'attitude. Les gens sont démoralisés. La situation en ce qui concerne l'exode des anglophones diffère légèrement de celle des francophones des régions rurales du Québec, en ce sens que ceux qui partent sont les plus brillants et les meilleurs, ceux qui sont les mieux instruits...

Une voix: Les jeunes.

Mme Rachel Garber: Parfois oui les jeunes et ceux qui sont les plus mobiles et même les plus bilingues. Aujourd'hui, le niveau de bilinguisme chez les jeunes des Cantons-de-l'Est est deux fois plus élevé que celui des jeunes francophones. Du moins, c'est ce qu'a indiqué le dernier recensement.

La situation change. Le niveau de bilinguisme n'est peut-être pas suffisamment élevé ou aussi bien reconnu par les employeurs qu'il devrait l'être, par exemple. C'est une chose à laquelle nous travaillons: nous voulons sensibiliser les collectivités francophones et anglophones à propos de l'atout que représente la maîtrise de l'anglais. Il est possible que l'on préfère embaucher un candidat qui maîtrise parfaitement le français et parle un peu l'anglais plutôt qu'un candidat qui maîtrise davantage l'anglais mais moins le français.

C'est donc un aspect dont nous voulons nous occuper avec tous les intéressés — et je crois que nous l'avons fait — et d'autres groupes collaborent également avec nous.

• (0955)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Merci.

Nous devons continuer; vos cinq minutes sont écoulées.

Nous allons faire un deuxième tour.

Si on examine le plan d'action et les fonds reçus, j'ai entendu les représentants de l'Université Bishop's, par exemple — si j'ai bien compris — dire qu'ils n'avaient reçu aucun fonds.

M. Jonathan Rittenhouse: Comme l'éducation relève de la compétence des provinces, il faut faire preuve de beaucoup de créativité pour avoir accès à ces fonds. Il faut créer des mécanismes de partenariat avec d'autres organisations avec lesquelles nous assurons un service nécessaire et qui peuvent avoir accès à cette aide financière. Donc jusqu'à un certain point, je n'envisage pas que nous recevions un financement direct.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Oui, vous n'envisagez pas cette possibilité.

En ce qui concerne les fonds prévus dans le plan d'action, destinés au Québec, par exemple, si vous examinez le pourcentage, avez-vous l'impression d'avoir reçu ce que vous étiez censés recevoir?

M. James Carter: Ce que nous vous avons indiqué, c'est l'enveloppe destinée à la santé, d'un montant de 26,7 millions de dollars. Et la réponse est oui, nous considérons que les fonds prévus dans le plan d'action fédéral ont été attribués de façon proportionnelle et équitable à nos collectivités, c'est-à-dire le montant de 119 millions de dollars. Nous avons travaillé non seulement en collaboration avec Santé Canada mais aussi avec nos collègues francophones, et nous avons deux comités consultatifs auprès du ministre fédéral. Le plan d'action a prévu une attribution équitable des fonds au Québec. Cela a été accepté et compris par nos

collectivités, de même que par nos collègues francophones à l'extérieur du Québec.

Je parle de l'enveloppe de la santé, parce que certaines des autres questions soulevées aujourd'hui... Le message que l'on entend est différent ici. En ce qui concerne la santé, l'investissement semble plus évident. On constate une frustration en ce qui concerne les autres éléments du plan d'action. Il est très difficile d'en constater les avantages tangibles. Je pense que de façon générale on est satisfait de l'enveloppe consacrée à la santé, mais nous sommes très frustrés par d'autres aspects du plan d'action qui ne se sont pas encore concrétisés ou qui ont extrêmement tardé à être mis en oeuvre.

• (1000)

Le vice-président (M. Yvon Godin): On a parlé de l'Université Bishop's. Il semble que vous êtes en train de dire que vous avez des clients qui proviennent de l'étranger. Avez-vous des clients qui proviennent, par exemple, du Nouveau-Brunswick ou de l'Ontario? Pourriez-vous nous fournir plus de précisions à cet égard?

M. Jonathan Rittenhouse: Comme je l'ai dit, 45 p. 100 de nos étudiants sont des Canadiens de l'extérieur du Québec. Il s'agit d'un nombre important. Ils viennent d'un peu partout au Canada.

Le vice-président (M. Yvon Godin): La difficulté que nous éprouvons, par exemple, si on examine la situation d'un francophone hors Québec... Je dirais que pratiquement tous les médecins, même s'ils sont francophones, finiront par être capables de parler anglais et de travailler en anglais. Je pense que là où se situe le problème, c'est au niveau des infirmières et des personnes qui les aident.

Mme Rachel Garber: La formation linguistique à l'intention des fournisseurs de services francophones dans le système de santé est un aspect du plan d'action dont nous commençons à constater les résultats. Je dois dire que ces fournisseurs de services ont tenu à se prévaloir des cours d'anglais langue seconde qui leur sont offerts dans le cadre du financement de la santé et des services sociaux.

Par ailleurs, nous sommes également en train de prendre des mesures pour inciter des personnes bilingues dont la langue première est l'anglais à venir faire leur internat dans les Cantons-de-l'Est et finir par travailler dans le système de soins de santé ici.

Vous avez raison, dans les professions de la santé, la langue est d'une importance capitale. Je pense qu'en travaillant sur les deux plans, nous commençons à nous attaquer à ce problème.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Je constate que Jean-Claude n'est pas ici.

Je cède la parole à Mme Boucher.

[Français]

Mme Sylvie Boucher (Beauport—Limoulu, PCC): Bonjour, tout le monde. Je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui. Le comité a voyagé un peu partout pour essayer de comprendre les défis des minorités francophone et anglophone, ce qui est très important pour nous. C'est la première fois que nous rencontrons la minorité anglophone au Québec.

Vous avez beaucoup parlé de défis et vous êtes très engagés dans vos domaines respectifs. Quelles sont vos plus grandes réalisations sur le terrain? Comment vous y êtes-vous pris pour obtenir un certain succès? Ne pourrait-on pas provoquer ce succès lors de futurs projets?

M. James Carter: Permettez-moi de vous répondre.

C'est le partenariat. En effet, nos réussites sur le terrain sont le fruit d'un partenariat entre les établissements publics et les communautés, en ce qui concerne soit l'identification des besoins des communautés, soit la planification des services, soit les ententes de complémentarité entre les établissements et les ressources communautaires.

C'est le partenariat. En effet, 22 millions de dollars de notre investissement, ou plutôt de votre investissement chez nous, sont injectés dans le système de santé et de services sociaux. Cela permet aux ressources humaines — surtout les francophones — dans les différents établissements d'améliorer leurs services sur le terrain, comme les services de maintien à domicile, d'Info-Santé, ou d'aider à la réorganisation des Centres de santé et de services sociaux, par exemple, à reformuler leur programmation pour rejoindre les clientèles anglophones dans les territoires.

De fait, le partenariat créé grâce aux 4 millions de dollars investis a favorisé une augmentation de la capacité du système public. Les tables de concertation et les partenariats se rejoignent de façon formelle en un point commun auquel, nous l'espérons, se grefferont aussi en fin de compte les communautés et les établissements du système public.

Une autre chose est essentielle pour nous. Il s'agit du partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Par conséquent, tout investissement ici, au Québec, dans le domaine de la santé, doit s'inscrire dans les programmes, les plans, les réorganisations, les réformes, les lois du Québec. Et l'actuelle bonne entente avec nos collègues ici, au Québec, voilà la formule de notre réussite.

• (1005)

Mme Sylvie Boucher: Merci.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Il vous reste encore une minute.

Mme Sylvie Boucher: Il me reste encore une minute? Je peux la partager avec quelqu'un d'autre, avec M. Petit.

M. Daniel Petit: Bonjour. Ma question d'une minute, je l'adresserai à M. Rittenhouse.

Vous êtes de l'Université Bishop. Si je ne me trompe pas, un collègue est aussi associé à votre université.

M. Jonathan Rittenhouse: Non, il était anciennement associé, attaché, mais dans les années 1930, il y a eu une scission entre les deux. La Bishop's College School est aujourd'hui une école secondaire privée.

M. Daniel Petit: C'est cela?

M. Jonathan Rittenhouse: C'est cela.

M. Daniel Petit: D'accord. Il y a là une équipe de football.

M. Jonathan Rittenhouse: C'est la Bishop's University qui a l'équipe de football.

M. Daniel Petit: J'ai une question à vous poser. Elle s'inscrit dans la même veine que la question de M. Godin. En effet, il a posé une question à laquelle j'aimerais que vous répondiez de façon un peu plus détaillée.

Vous avez parlé du plan qui a été adopté en 2003. Comment l'université reçoit-elle sa part? Je n'ai pas compris. Pourriez-vous expliquer davantage, s'il vous plaît?

M. Jonathan Rittenhouse: Après avoir été convoqué pour assister à cette séance de comité, j'ai fait un tour de table à l'université pour savoir qui connaissait le Plan d'action de 2003 pour

les langues officielles. Zéro! Aucune personne ne le connaissait. Cela n'était pas exactement le meilleur...

[Traduction]

Est-ce qu'il parle du Collège Champlain? Est-ce ce dont il parle?

[Français]

Une voix: Non, je ne pense pas.

M. Jonathan Rittenhouse: Ce n'est pas nécessaire. Nous avons un bon nombre de personnes qui consacrent beaucoup de temps pour tenter d'obtenir des subventions, des bourses et de l'aide financière à plusieurs niveaux. À mon avis, c'est intéressant de savoir qu'il est possible d'obtenir de l'argent pour subventionner certains de nos projets, bien que nous n'ayons pas analysé leurs chances de recevoir des fonds ni fait de démarches en ce sens. Cependant, aucune personne ne connaît vraiment le Plan d'action pour les langues officielles.

Nous ne sommes pas comme la Townshippers' Association qui a témoigné aujourd'hui et qui est totalement impliquée dans la recherche de soutien financier. Comme je l'ai dit, c'est quelque peu difficile pour un établissement d'enseignement d'avoir accès aux fonds fédéraux pour ses projets. En raison de cela, comme je l'ai dit au commencement de mon discours, je ne peux presque rien dire du point au sujet du Plan d'action de 2003 pour les langues officielles. Toutefois, avec l'aide de ses nombreux partenaires dans la région, l'université peut faire des choses pour améliorer la situation de la communauté, et nous sommes prêts à faire notre travail.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Nous allons poursuivre avec M. D'Amours.

M. Jean-Claude D'Amours: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Vous comprendrez que je n'ai pas l'intention de parler de football. Mais j'aimerais poursuivre la question que j'ai posée lors du premier tour à propos du bilinguisme des employés. La plus grande difficulté pour les francophones c'est de parler anglais et de ne pas être trop timide. Je comprends que pour un anglophone, la plus grande difficulté c'est de parler français et de ne pas être trop timide. Il ne s'agit pas de comprendre l'autre langue. C'est un peu plus facile, je dirais.

Quelle est la difficulté à laquelle vous faites face? Est-ce l'absence d'infrastructures permettant de s'assurer que les anglophones disposent des ressources leur permettant de suivre un cours de conversation en français et vice-versa, en ce qui concerne l'entrepreneur ou l'entreprise? Quelles sont les ressources qui existent à l'heure actuelle pour assurer l'avenir de votre collectivité et quelles sont celles qui vous manquent?

•(1010)

M. Michael Van Lierop: En ce qui concerne les services qui sont disponibles pour l'enseignement du français langue seconde, il en existe certains. Il est vrai qu'un grand nombre de ces cours sont offerts par des collèges privés, et le soir entre autres. Le gouvernement provincial, par l'intermédiaire d'Emploi Québec, a pris certaines initiatives pour offrir des services également. Mais dans l'ensemble, c'est assez disparate. Donc, les besoins existent et non uniquement parmi les anglophones à faible revenu mais pour l'ensemble de la collectivité anglophone. Essentiellement, l'infrastructure n'existe pas, du moins à mon avis, et on en a désespérément besoin. Je pense qu'il y a une vingtaine d'années, la collectivité n'en était pas consciente, mais aujourd'hui nous sommes tout à fait conscients qu'il existe un besoin à cet égard et que nous devrions nous assurer que nos jeunes anglophones sont tout à fait bilingues, afin à tout le moins qu'il n'aient pas de raison linguistique de partir. S'ils partent de toute façon, c'est leur choix, mais au moins qu'ils n'aient pas de raison concrète de le faire.

M. Jean-Claude D'Amours: Mais parallèlement, existe-t-il un problème d'analphabétisme dans votre collectivité?

M. Michael Van Lierop: L'analphabétisme est effectivement un problème. Il existe un groupe communautaire qui se spécialise dans l'alphabétisation, il s'agit de Literacy in Action, qui se trouve aussi à Lennoxville. Mais il s'agit effectivement d'un problème. Il n'est probablement pas propre à notre collectivité mais il s'agit effectivement d'un problème et cela ne facilite pas les choses.

M. Jean-Claude D'Amours: Je vous remercie. Avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Rachel Garber: Je voulais simplement ajouter qu'à l'occasion du dernier recensement, les deux tiers des anglophones des Cantons-de-l'Est ont indiqué qu'ils étaient bilingues et seulement un tiers des francophones ont indiqué être bilingues. Donc il existe un certain bilinguisme fonctionnel à cet égard. Je pense qu'il y a beaucoup d'amélioration à apporter à cet égard pour que le bilinguisme devienne un fait établi en matière d'entrepreneuriat et d'emploi de manière à ce qu'ils puissent obtenir de meilleurs emplois, pas seulement des emplois de balayeurs.

Mais il y a aussi la question de l'attitude, mentionnée par Michael et un problème de démoralisation. Comme quelqu'un l'a dit, ce sont les plus talentueux et les meilleurs qui sont partis et voilà où nous en sommes. C'est en quelque sorte les miettes. Si une personne est bilingue ou même parle un peu français et s'en va dans une autre province, elle sera considérée beaucoup plus rapidement comme tout à fait bilingue et se verra offrir une possibilité d'emploi en fonction de son bilinguisme dans sa propre collectivité. C'est donc un problème qui incite certains des jeunes les mieux instruits à partir, et pour ceux qui restent, ils ont l'impression d'être laissés pour compte. Il s'agit d'un problème de motivation auquel nous tâchons de remédier.

Je ne sais pas si Jim a quelque chose à ajouter.

M. James Carter: Les sondages que nous avons faits auprès des membres de notre propre collectivité pour ce qui est de l'accès au système de santé, par exemple, sont assez éloquentes. Nous voulions savoir pourquoi les anglophones n'utilisent peut-être pas le système même si un établissement offre un service, ou la raison pour laquelle ils ne parleront pas anglais à la salle d'urgence d'un hôpital lorsqu'ils le peuvent. Ce que nous avons appris est très intéressant. Les personnes même bilingues hésitent à le faire par timidité. Elles peuvent hésiter à se démarquer en demandant un service en anglais parce qu'elles ne veulent pas imposer une contrainte supplémentaire

à un système déjà débordé ou elles craignent que si elles demandent à être servies en anglais, elles risquent de tarder à recevoir ces services.

Il existe une hésitation, une timidité à cet égard et souvent nos collègues francophones disent, eh bien les anglophones n'utilisent pas nos services. Souvent, c'est peut-être parce que les anglophones sont moins susceptibles de s'adresser à un établissement public pour obtenir un service afin de régler leurs problèmes. Ils restent dans leurs collectivités et souvent lorsqu'ils font appel au système public, c'est qu'ils sont alors en situation de crise. Mais il ne fait aucun doute que c'est un facteur, même pour les anglophones bilingues. Ils sont intimidés par l'environnement d'un établissement public pour lequel ils n'éprouvent pas d'affinité sur le plan linguistique ou culturel.

•(1015)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Le temps file mais, Michael, si vous voulez faire des commentaires, je vous propose de prendre de mon temps.

M. Michael Van Lierop: Très bien.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Nous allons passer à M. André.

M. Guy André: Monsieur Godin, vous me devez les trois minutes que je vous ai données au Nouveau-Brunswick. Donc est-ce que vous me donnerez sept minutes pour cette question-ci?

Je lui ai donné trois minutes au Nouveau-Brunswick.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Vous ignorez le coût de ces minutes.

[Français]

M. Guy André: Monsieur Carter, je vais vous poser ma question de nouveau, puisque vous n'y avez pas encore répondu.

Concernant l'organisation des services, présentement, dans le réseau de la santé, quels seraient les moyens d'améliorer l'accessibilité aux services de santé?

M. James Carter: Au Québec, les gens ont le droit de recevoir des services en anglais puisque cela est garanti par la loi québécoise sur la santé. Donc, les actions de nos partenaires dans le système sont très bien encadrées par ces dispositions législatives. Les établissements publics identifient, de temps en temps, d'une façon formelle, les services accessibles en anglais, c'est-à-dire qu'un directeur général, par exemple, et son personnel peuvent déclarer qu'un programme de maintien à domicile est disponible, donc qu'il y a une équipe multidisciplinaire et suffisamment de ressources pour être en mesure de fournir, sur une base continue, des services en anglais. Ce directeur général va indiquer que son établissement est prêt à s'inscrire à ce programme d'accès, de maintien à domicile. Nous avons l'obligation de nous assurer que l'offre de services en langue anglaise existe bel et bien.

Dans toutes les régions du Québec, il y a des initiatives pour identifier des services. Le printemps prochain, le gouvernement doit approuver tous ces plans. Cela représente donc un cadre très important pour guider les actions du réseau.

L'autre facteur important, c'est la volonté des professionnels d'améliorer leur capacité de mieux servir une clientèle anglophone. Toutes les réussites et les actions s'appuient sur la volonté des professionnels, sur leur désir de mieux servir cette clientèle. C'est un autre élément qui nous a encouragés beaucoup a qui a apporté de l'aide, dans le cas par exemple d'un établissement qui va travailler étroitement avec un groupe de bénévoles pour améliorer un programme destiné aux personnes âgées. On a mentionné plus tôt quelques exemples, sur le terrain, de la façon dont cela fonctionne sur le plan pratique.

M. Guy André: C'est bien.

Je vais adresser ma question à M. Rittenhouse.

[Traduction]

Vous avez parlé d'un projet que vous voulez développer à l'Université Bishop's. J'aimerais en savoir un peu plus à ce sujet et au sujet du service que vous voulez offrir à ...

[Français]

bassin de population

[Traduction]

ou la population ciblée par le projet.

M. Jonathan Rittenhouse: Merci.

Vous visiterez l'Université Bishop's cet après-midi, Mme Teasdale vous accompagnera. Donc elle pourrait vous fournir...

• (1020)

[Français]

d'autres idées de ce grand projet pour s'assurer que vous avez bien compris ce que nous voulons faire.

[Traduction]

Ce projet est une initiative de l'université, qui bénéficie de l'appui de l'Association des Townshippers, et se veut un centre d'enseignement et d'apprentissage. Et dans une certaine mesure, c'est le secteur où nous pourrions avoir accès à des fonds fédéraux dans le cadre du plan d'action de 2003 et peut-être dans le cadre d'autres initiatives fédérales et d'autres possibilités de financement. Ce projet s'inspire des cas de réussite des collectivités francophones hors Québec en mettant à la disposition de la population un endroit où elle peut avoir un accès à des ressources et qui favorisent l'esprit communautaire. L'idée est de créer une plus grande bibliothèque, comme je l'ai indiqué dans mon petit discours.

[Français]

qui serait l'équivalent, en Estrie, de la Grande Bibliothèque nationale de Montréal.

[Traduction]

Et il s'agirait d'une bibliothèque à laquelle la collectivité aurait librement accès au lieu qu'il s'agisse strictement d'une bibliothèque universitaire. Il s'agira davantage d'une ressource totale qui offrira dans la mesure du possible toutes sortes de services à la collectivité, à nos étudiants, à la collectivité anglophone de la région et à la collectivité francophone qui souhaite avoir accès à du matériel en anglais qui n'est pas aussi facilement disponible ailleurs.

Cependant, de nos jours, les bibliothèques ne sont plus simplement des édifices où on peut consulter des livres; elles sont complètement branchées. Dans le plan que nous présentons à divers paliers de gouvernement et à diverses organisations, nous espérons dans la mesure du possible assurer à la collectivité anglophone à l'extérieur de l'île un service d'accès à l'information, une ressource

communautaire semblable à certaines initiatives très positives qui ont été prises dans les collectivités francophones en dehors du Québec.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Je vous remercie.

J'aimerais poser une question, mais je sais que M. Van Lierop veut répondre à M. D'Amours et j'aimerais qu'il puisse le faire.

M. Michael Van Lierop: Il s'agissait d'une observation générale, parce que je dois partir bientôt. Je tenais entre autres à dire que je considérais très pertinent, et Mme Boucher y a fait allusion, c'est qu'il est formidable, à mon avis, et certainement de l'avis de l'association, j'en suis sûr, que vous ayez décidé de venir à Sherbrooke. Le programme de soutien de la minorité de langue officielle — de toute évidence la minorité francophone dans le reste du Canada reçoit beaucoup d'attention et la minorité anglophone au Québec est souvent apparentée aux riches habitants du quartier Westmount, ce qui n'est pas le cas.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Non, non.

M. Michael Van Lierop: Ce n'est pas le cas. Ce que j'essaie de vous faire comprendre aujourd'hui, c'est que la minorité anglophone au Québec ne se limite pas uniquement à celle qui vit à Montréal. Bien sûr, il existe des problèmes à Montréal. Cela ne fait aucun doute. Je ne le nie pas. Mais les problèmes sont particulièrement graves ici dans les Cantons-de-l'Est et dans les régions. Donc je vous remercie.

Le vice-président (M. Yvon Godin): C'est la raison pour laquelle nous sommes ici et pas à Montréal.

M. Michael Van Lierop: Précisément.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Je céderai la parole à M. Petit pour environ quatre minutes. C'est ce qu'il nous reste.

[Français]

M. Daniel Petit: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à Mme Garber.

Vous avez déposé un document dans les deux langues officielles. Je vous en remercie; c'était une très bonne initiative. Cela démontre que vous soutenez ce que vous avancez. Dans ce document, il y a quelque chose qui m'intéresse en tant qu'avocat. Vous dites, et je cite:

Par exemple, le bureau de la Protection de la jeunesse à Cowansville rapporte qu'en mars 2006, 52 % des cas traités provenaient d'anglophones, même si les anglophones ne représentent qu'environ 23 % de la population de la région avoisinante.

C'est beaucoup, surtout en ce qui concerne la protection de la jeunesse. Si on parlait des tribunaux ordinaires, je commencerais à comprendre certaines choses, mais on parle de notre jeunesse.

Pourquoi cette augmentation? Est-ce quelque chose que vous avez découvert ou était-ce déjà connu? Quelles sont les solutions? Si vous en parlez devant le comité, c'est parce que vous voulez attirer notre attention sur ce problème.

[Traduction]

Mme Rachel Garber: C'est une excellente question.

[Français]

M. Daniel Petit: Je vous remercie.

•(1025)

[Traduction]

Mme Rachel Garber: C'est le Centre de la protection de l'enfance et de la jeunesse à Cowansville qui nous a fourni ce chiffre.

La proportion a toujours été élevée, mais elle a été particulièrement plus élevée l'année passée parce que les enseignants, les infirmières et le personnel aidant sont devenus plus conscients des problèmes socio-économiques que connaît la communauté anglophone. C'est donc ici qu'intervient la démoralisation dont Michael parlait plus tôt.

Nous avons organisé une série de groupes de discussion dans les Cantons-de-l'Est avec des étudiants du secondaire il y a environ deux ans. L'un d'entre eux a dit que si l'on veut vivre dans les Cantons, on a deux choix: soit se joindre aux Hells Angels, soit de vivre de l'aide sociale. C'est un choix peu réjouissant.

Mais compte tenu de ce genre d'attitude, et compte tenu des familles à faible revenu ou qui se trouvent dans des situations difficiles qui favorisent — j'allais dire les activités criminelles, mais les problèmes sociaux — la toxicomanie ou quoi que ce soit, ces personnes seraient plus vulnérables.

Je pense que c'est un facteur qui entre en ligne de compte, mais je crois que la bonne nouvelle c'est que grâce au programme de réseautage, nous réussissons maintenant à répondre à ces besoins. C'est précisément la raison pour laquelle le pourcentage est aussi élevé maintenant, parce qu'on est au courant des besoins et la population s'attend à ce que le système réponde à ces besoins. Cette confiance n'existait peut-être pas autant il y a quelques années. Donc la situation change.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Nous pourrions peut-être entendre vos commentaires, vous avez une minute.

[Français]

M. James Carter: Cela rejoint la question de M. André. En effet, le Centre jeunesse vise maintenant à prendre des mesures d'intervention très actives auprès d'une population défavorisée, en partenariat avec la communauté anglophone. On voit ici l'impact des mesures d'intervention sur les services d'un Centre jeunesse qui collabore étroitement avec la communauté pour cibler une population vulnérable.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Sur ce, j'aimerais vous remercier sincèrement.

[Traduction]

Je tiens à vous remercier mille fois d'avoir été des nôtres aujourd'hui. Comme je l'ai dit il y a un instant, nous sommes heureux d'être ici à Sherbrooke et pas dans l'ouest de Montréal, ici avec vous sur le terrain. Car c'est le rôle de notre comité, de visiter toutes les régions du pays pour parler à la population.

Je suis sûr que vos témoignages nous seront utiles pour la préparation de notre rapport à l'intention de la Chambre des communes.

Je suspendrai la séance pendant cinq minutes. Nous reprendrons dans cinq minutes.

•(1028)

(Pause)

•(1044)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Je tiens à vous souhaiter à tous la bienvenue pour cette deuxième partie de la séance de ce matin du Comité permanent des langues officielles.

Ce comité a été mis sur pied il y a 25 ans et c'est la première fois que nous voyageons partout au pays pour rencontrer les gens directement sur le terrain, parler à la population et lui donner l'occasion de nous présenter un mémoire et d'expliquer les difficultés auxquelles elle fait face. Parallèlement, nous allons examiner comment fonctionne le plan d'action de 2003. Si vous avez des commentaires à faire au sujet du plan, nous tenons à vous entendre.

Nous avons commencé à Terre-Neuve et nous étions au Nouveau-Brunswick hier. Nous sommes à Sherbrooke aujourd'hui. Nous serons à Toronto demain et à Sudbury vendredi. Le voyage se poursuivra en janvier, lorsque nous irons dans l'ouest du pays. Par la suite, nous rédigerons un rapport à l'intention de la Chambre des communes.

Je m'arrêterai ici. Je vais vous céder la parole. Vous aurez 10 minutes chacun pour faire vos commentaires après quoi nous ferons un tour de table pour une période de questions et réponses de cinq minutes.

M. Robert Donnelly.

•(1045)

M. Robert Donnelly (président, Voice of English-Speaking Québec): Bonjour.

[Français]

Mesdames et messieurs, bonjour. Je m'appelle Robert Donnelly.

[Traduction]

Je suis président de Voice of English-Speaking Québec, dont le siège social se trouve à Québec.

Ce matin, vous avez entendu certaines organisations vous présenter des idées. Dans la deuxième partie de la matinée, vous allez entendre un exposé de ma part. Je représente l'une des 25 organisations qui font partie du Quebec Community Groups Network.

Je fais également partie de l'exécutif du QCGN, et après moi vous entendrez M. Riordon. Il est trésorier et parlera au nom du Quebec Community Groups Network. Donc, vous entendrez les témoignages de l'une des organisations après quoi vous entendrez un représentant du groupe cadre, qui est le QCGN. M. Riordon aura des choses intéressantes à dire à propos des budgets et du soutien aux collectivités.

[Français]

Je pense que je devrais venir à Sherbrooke plus souvent. Je ne savais pas que la route 55 était terminée et qu'elle avait quatre voies, parfois même cinq voies. C'est très impressionnant.

Le Voice of English-Speaking Québec, VEQ, est une association qui compte 1 100 membres de la communauté de Québec. Le représentant de l'Université Bishop a dit ce matin qu'il faisait partie de la principale institution anglophone hors Montréal. Le VEQ de Québec n'est peut-être pas une aussi grande organisation, mais nous sommes une des plus dynamiques. Je vais essayer de vous expliquer pourquoi.

Dans une communauté régionale d'environ 700 000 habitants, 1 100 membres ne représentent pas un gros pourcentage.

Je ne savais pas quel genre de consultations il y aurait aujourd'hui. J'aurais peut-être dû apporter avec moi davantage de documents, plutôt que deux pages photocopiées, mais les idées viendront quand même.

Je vais d'abord vous expliquer un peu ce qu'est le VEQ et vous parler du concept du *Vitality Logic Model*. Pour finir, je ferai quelques commentaires sur le VEQ en tant qu'association régionale, nos buts et ce à quoi nous allons travailler au cours des trois prochaines années.

Je vais lire en anglais les trois premiers paragraphes pour expliquer un peu notre mandat. La version française du document est très semblable à l'anglaise.

[Traduction]

VEQ est un organisme autonome sans but lucratif dédié à la préservation d'une communauté d'expression anglaise dynamique dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, et à la promotion de ses intérêts. Tous ceux qu'une telle initiative intéresse sont de toute évidence les bienvenus dans notre organisme. VEQ croit en une formule forfaitaire visant une communauté qui inclut tous les individus, les groupes de citoyens et les institutions structurées, qui se doivent, ensemble, de jouer un rôle important et de participer dans la composante d'une communauté qui doit devenir forte et dynamique.

Une résultante de sa politique de diversification a vu VEQ accroître son réseau d'une façon constante depuis 1982, son année d'incorporation. À l'heure actuelle, VEQ maintient un partenariat actif avec environ 60 groupes et associations communautaires et est fière de mentionner une adhésion à sa cause par près de 1 100 personnes. L'administration interne de VEQ représente un échantillon de la structure de la communauté anglophone locale et même de membres de la collectivité francophone.

L'organisation est gérée par un conseil d'administration composé de 21 bénévoles. Le conseil est composé de personnes qui sont activement impliquées dans la communauté locale anglophone. À l'heure actuelle, des représentants de la Commission scolaire anglophone, de la communauté d'affaires, des églises et des services de santé et services sociaux siègent au conseil.

Les opérations quotidiennes de VEQ sont gérées par une directrice générale avec l'aide de plusieurs sous-comités et de coordonnateurs/coordonnatrices de projet. Le bureau central de VEQ à Québec se compose d'un effectif de deux employés à temps plein et parfois d'une troisième personne chargée de projets individuels.

Des employés de VEQ et la directrice générale réfèrent tout problème d'envergure aux sous-comités compétents pour obtenir orientation et conseils. Ultérieurement, le président du sous-comité fait rapport des progrès au conseil d'administration.

Nous sommes fiers de dire que nous avons un conseil actif de 21 membres, dont 19 sont en fonction à l'heure actuelle. Nous tenons six réunions par année. La grande majorité de nos membres assiste à ces réunions et participe à nos travaux et nous fournit ses commentaires.

La participation de VEQ dans la communauté locale anglophone peut se résumer de plusieurs façons. D'abord, VEQ fournit des information aux personnes qui ont besoin de services en anglais. Vous avez entendu ce matin le témoignage de Jim Carter à propos des services sociaux et de santé. Avant que tout ce secteur soit mis sur pied, au cours des cinq dernières années, VEQ a été le point de départ pour les personnes désirant savoir où elles peuvent obtenir des services en anglais et comment on peut leur venir en aide.

Le service de référence attire une clientèle variée, allant de groupes communautaires qui recherchent une occasion d'annoncer leurs produits et services, à des résidents anglophones désirant des services spécialisés en anglais, aux nouveaux arrivants dans la communauté à la recherche d'une vue d'ensemble de ce qui est offert et où ces services sont localisés. Un des services de VEQ qui est grandement apprécié est celui de la banque d'emplois qui détaille les emplois disponibles dans la région nécessitant une connaissance de l'anglais.

Par ailleurs, VEQ participe activement à la communauté anglophone en organisant des activités communautaires et sociales et aussi en étant un principal intervenant dans la défense de causes communes. À cet égard, VEQ s'intéresse principalement à soutenir les divers établissements anglophones faisant partie de la collectivité anglophone locale.

La vitalité des petites collectivités est directement influencée par le degré d'implication des institutions qui l'entourent. Les organisations culturelles, les écoles, les hôpitaux, les foyers pour personnes âgées, les médias et d'autres services sociaux sont tous importants lorsqu'on considère le rôle que jouent les institutions pour contribuer au bien-être d'une collectivité et, j'ajouterais, pour contribuer à créer un sentiment d'appartenance.

Ce sentiment d'appartenance m'amène à vous parler d'un deuxième document qui porte sur ce que nous appelons un modèle de logique conceptuel de vitalité. Vous verrez qu'on le désigne comme modèle conceptuel du QCGN. En fait, en tant que membre de l'exécutif, je suis également président du comité de développement communautaire, une initiative du QCGN. Nous avons joué un rôle actif à cet égard et nous travaillons à trouver des solutions pour les collectivités en leur offrant conseils et aide en matière de développement communautaire.

Il importe de signaler que le développement communautaire n'est pas une fin en soi. Le développement communautaire est un moyen d'arriver à une fin. C'est l'une des pièces du casse-tête. Les gens croient parfois que le développement communautaire est la solution à tout. C'est une partie de la solution mais pas la seule solution. Donc ce petit tableau, dont vous avez une copie en anglais ou en français, mis à part les différentes couleurs, vous indique simplement les différentes composantes qui entrent en ligne de compte.

● (1050)

À gauche, l'encadré sur la situation illustre le déclin de la vitalité au sein des communautés anglophones minoritaires dans la province de Québec. C'est la situation. Je pense que vous en avez entendu parler ce matin. Si vous prenez le document de deux pages que nous vous avons fourni, vous y trouverez un graphique qui montre le déclin de la population anglophone d'après les recensements de 1991 à 2001. Nous avons la quasi certitude que le recensement 2005 suivra la même tendance. À la dernière page, vous trouverez des chiffres très clairs, notamment sur les anglophones qui quittent la région du Québec. Nous essayons de renverser la tendance, comme la plupart des organisations au sein du QCGN.

Dans ce document, vous pouvez voir le rôle par différents facteurs. Le premier encadré bleu représente les indicateurs de vitalité dans les divers domaines. Vous pouvez constater que les services de santé et les services sociaux, au milieu, ne représentent qu'un indicateur parmi cinq autres. Vous avez beaucoup entendu parler de ce domaine ce matin, mais il y a d'autres domaines qui sont également très importants.

Le grand encadré bleu illustre les niveaux d'influence du QCGN, à savoir sociétal, sectoriel, communautaire, familial et individuel.

Quels sont les investissements visant à renforcer la vitalité? Nous agissons par le biais de l'élaboration de politiques, de la recherche, du développement communautaire, de la représentation et du réseautage. C'est pour cela que je vous disais plus tôt que le développement communautaire avait un rôle à jouer mais ne représentait pas à lui seul toute la solution.

Qui sont les bénéficiaires? Cela va de la société canadienne jusqu'aux individus au sein des communautés.

Les deux derniers encadrés illustrent nos objectifs à court terme et à long terme. À court terme, nous souhaitons renforcer la participation communautaire, développer la participation régionale et gouvernementale, accroître la participation sectorielle, consolider le sentiment d'appartenance, et répondre aux besoins identifiés par la communauté anglophone.

À long terme, nous avons parfois les mêmes objectifs, comme l'accroissement du sentiment communautaire et d'appartenance, ainsi que ce concept de vitalité, qui est d'ailleurs le titre de ce modèle de logique conceptuelle. Nous visons également à une amélioration de la sécurité, de la santé et du bien-être; un accroissement des services en anglais; des possibilités d'éducation et d'emploi accrues, et des niveaux accrus d'activité culturelle. Je suis certain que tout le monde s'accordera à dire que ce sont des objectifs louables, mais on en parle toujours dans une optique d'amélioration, de progrès, et c'est dans ce cadre-là que nous pensons que la vitalité peut être utile.

Le QCGN est principalement financé par PCH-Patrimoine Canada, qui représente l'une des 25 organisations. Cet organisme nous verse environ 150 000 \$ de financement de base. Nous obtenons parfois des subventions de 30 000 \$ ou de 40 000 \$ pour des projets individuels. Cependant, notre financement ne provient pas seulement du palier fédéral. Nous présentons des demandes pour des subventions provinciales du Fonds jeunesse Québec, ainsi que dans d'autres domaines, car c'est tout aussi important pour les dossiers sur lesquels nous travaillons. L'essentiel, c'est la vitalité communautaire, et le développement communautaire représente un moyen important d'arriver à nos fins.

Nous représentons l'une des quelque 25 organisations au sein du QCGN, et nous ne sommes pas très différents des autres. Nous devons présenter notre plan d'action, notre plan stratégique, à PCH un an avant son approbation. Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un plan stratégique sur deux ans pour notre organisme. Notre conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises. Nous avons contacté nos membres. Au cours des deux derniers mois, nous avons rencontré 200 membres de notre communauté par groupe de une, deux, cinq ou dix personnes, nous avons rencontré des groupes confessionnels, des groupes sociaux, etc., afin d'entendre ce qu'ils avaient à dire sur VEQ, ce que nous devrions faire d'après eux, s'ils pensent que nous sommes sur la bonne voie. Nous présentons ensuite les résultats à notre conseil d'administration, et nous décidons des domaines dans lesquels nous allons oeuvrer l'année suivante et l'autre année et il est toujours question de vitalité. Comme vous pouvez le constater, les trois piliers de VEQ visent à mettre un terme à l'exode.

Comment réaliser cela au Québec? De deux façons. Nous travaillons avec les nouveaux venus au Québec, surtout les anglophones, avec l'Université Laval, et avec les entreprises qui font venir des gens. C'est essentiel, surtout après deux, trois ou quatre ans, lorsqu'ils doivent choisir de retourner à Toronto, Calgary, Detroit, Los Angeles, ou rester ici. Nous devons faire en sorte qu'ils aient envie de rester.

Le deuxième volet important, c'est notre initiative jeunesse, nous travaillons avec les jeunes pour les aider dans leurs perspectives professionnelles. S'ils décident d'aller à l'université, nous devons faire en sorte qu'ils aient envie de revenir au Québec parce que cette province a quelque chose à leur offrir.

● (1055)

Le deuxième élément essentiel sera la conservation et la direction de nos institutions. En venant ici aujourd'hui, j'ai entendu à la radio que dans la région de Châteauguay il est question de fermer trois écoles anglaises. C'est toujours ce qui se passe ici au Québec. L'an dernier, à Québec, à la base de Valcartier, il y avait un projet de fermer l'école et d'envoyer les enfants aux deux écoles de langue anglaise du centre-ville. Des anciens combattants s'en sont mêlés et ont exercé des pressions parce qu'ils jugeaient qu'il s'agissait d'une institution importante.

La dernière chose, c'est tout simplement de créer un sentiment d'appartenance. Pourquoi? Parce que si vous avez le sentiment qu'une communauté existe et que vous en faites partie, alors vous trouvez que c'est important.

Merci.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Merci, monsieur Donnelly.

Nous allons maintenant entendre M. Riordon du Quebec Community Groups Network.

M. Peter Riordon (trésorier, Quebec Community Groups Network): Merci. Au nom des 25 groupes adhérents du Quebec Community Groups Network, je tiens à vous dire ma reconnaissance de l'occasion qui nous est donnée de décrire publiquement ce qu'est notre réalité et en particulier à vous remercier d'être venus ailleurs qu'à Montréal, même si cette région est importante elle aussi.

Le plan d'action fédéral et l'appui constant du ministère du Patrimoine canadien et de quelques autres ministères fédéraux fournissent des fonds de démarrage dont ont désespérément besoin les grands efforts entrepris par les bénévoles de la communauté de langue anglaise pour essayer de rebâtir ou à tout le moins assurer la survie de la communauté anglophone au Québec.

Quels sont les résultats? Eh bien, nous avons obtenu certains bons résultats. Il y a d'excellents résultats dont nous devrions tous nous réjouir et dont nous nous réjouissons en effet et nous aimerions vous en faire part.

Ce matin, Jim Carter vous a parlé de l'accès aux soins de santé en anglais que Santé Canada continue d'appuyer à l'aide d'un programme important. Ce résultat préliminaire donne à penser qu'il y a des progrès valables. Ce programme est rendu au milieu de sa durée de cinq ans et on espère que le financement continuera au-delà des cinq premières années. Le développement de la communauté réalisé par nos groupes adhérents est financé surtout par Patrimoine canadien et c'est la pure vérité de dire que ces groupes ne pourraient pas en général survivre sans cette aide. La plupart des groupes font de gros efforts, mais avec des moyens très limités et dans des circonstances difficiles. Les efforts sont appréciés, mais les résultats ne sont pas suffisants pour conclure que la communauté exhibe une grande vitalité, à quelques rares exceptions près.

L'injection récente de fonds de Patrimoine canadien par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation du Québec, ce qui est toute une réalisation quand on connaît les antécédents de leurs relations, permettra de créer 15 centres d'apprentissage locaux dans le secteur anglais. Ces centres d'apprentissage, espère-t-on, renforceront tant les communautés que les écoles anglaises en les aidant à travailler plus efficacement ensemble. On espère beaucoup que ce modèle sera productif et qu'il pourra être répété dans l'avenir.

Des groupes sectoriels, distincts des groupes régionaux, sont présents dans le domaine des arts, du théâtre, des médias, du patrimoine rural et agricole, de l'enseignement aux adultes et à distance ainsi que dans d'autres secteurs. Ils bénéficient tous d'appuis essentiels et viennent consolider la communauté de manière utile.

Je suis très fier des réalisations de beaucoup de ces groupes, qui travaillent avec très peu de moyens mais qui arrivent à changer les choses dans leur communauté. Tout ce travail est très apprécié et fournit des appuis qui sont tout à fait les bienvenus dans la communauté anglaise, mais si nous prenons du recul et adoptons une perspective plus vaste, comment se porte la communauté anglaise au Québec? On a déjà entendu ce matin quantité de descriptions de la situation de la communauté anglaise.

Regardons un peu en arrière. Au cours des trois dernières décennies et demie, plus d'un quart de million de Canadiens anglais ont quitté le Québec. L'exode continue. La population anglaise qui reste est plus vieille que sa cohorte française parce que beaucoup de ceux qui partent sont plus jeunes et plus instruits et donc plus mobiles. Les jeunes qui restent sont moins bien instruits et souffrent donc d'un taux plus élevé de chômage et connaissent un taux plus bas de réussite socio-économique.

Au sein de la communauté anglaise, les infrastructures, comme les écoles, ne cessent de vieillir. Certaines de nos écoles ont 100 ans. Il n'y a pas vraiment de source de ressourcement de la communauté. L'immigration est en grande partie bloquée par la loi. Le taux de natalité est évidemment très bas en raison de l'âge médian de cette population.

• (1100)

C'est un fait qu'une communauté anglaise prospère au Québec est un atout précieux à la fois pour la province et pour notre grand pays. Mais si l'on veut être réalistes et si l'on prend le temps de regarder ce qui se passe, la tendance augure mal pour la survie de cet atout national si les niveaux actuels d'appui restent les mêmes dans l'avenir.

Les populations minoritaires françaises et anglaises au Canada sont de taille très semblable, soit un peu moins d'un million chacune. Les échos que j'ai de la minorité francophone à l'extérieur du Québec me portent à penser que l'aide qu'elles reçoivent produit des résultats positifs. Je m'en réjouis. Nous nous en réjouissons tous. Toutefois, il est temps de se demander si le Canada veut conserver une population d'anglophones au Québec ou s'il est plus commode politiquement de nous laisser tous émigrer ou nous éteindre.

Je pose la question: que veut le Canada?

Le QCGN, mes collègues et moi-même voulons que notre grand pays reste bilingue et qu'il y ait une communauté anglophone active et dynamique au Québec. Je vous demande de faire en sorte que nous ayons les outils et l'aide dont nous avons besoin pour réussir.

Merci.

• (1105)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Merci.

Nous allons maintenant donner la parole à l'opposition officielle: M. Jean-Claude D'Amours.

Vous disposez de cinq minutes pour la question et la réponse.

[Français]

M. Jean-Claude D'Amours: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

J'aimerais d'abord remercier M. Riordon d'être ici ce matin pour discuter de la situation.

Ce que vous avez dit à propos de l'exode des jeunes n'est pas une bonne nouvelle. Un quart de million d'anglophones ont quitté la province de Québec pour aller ailleurs. Pouvez-vous nous dire si cette exode est attribuable à la situation de l'emploi, à l'existence de débouchés ailleurs, à l'absence des infrastructures ou à la difficulté de rester ensemble dans la même région?

M. Peter Riordon: Nous connaissons tous l'histoire des dernières décennies. Des membres de la communauté anglophone n'étaient pas à l'aise dans le climat qui régnait. Ce n'est plus le cas. Aujourd'hui, la communauté anglophone du Québec ne craint pas autant l'incertitude politique dans l'avenir. Mais comme on vous l'a dit ce matin, les meilleurs éléments s'en vont.

Les jeunes qui restent sont en général moins bien instruits, moins aptes au travail et réussissent moins bien sur le plan socioéconomique. Le tableau n'est pas brillant. Rachel Garber des Townshippers nous a parlé des interventions faites auprès des jeunes. Elles sont très positives mais les besoins sont très grands.

La situation démographique de la communauté anglophone du Québec est bancale. Pourquoi? Parce que les leaders de la communauté, les plus instruits, les plus mobiles, sont absents. Cela crée un trou qui fait qu'il est plus difficile pour ceux qui restent, comme nous, de faire des choses et d'améliorer la situation.

L'autre élément, qui saute aux yeux, c'est que ni Bob ni moi ne sommes des jeunes. Il y a une grave pénurie de jeunes leaders dans le monde anglophone. Nous sommes ravis de compter dans notre communauté un jeune comme Michael Van Lierop, qui était ici plus tôt, et qui a accepté d'être un chef de file. C'est extrêmement encourageant mais autour de la table du Québec Community Groups Network, il y a beaucoup de cheveux gris; enfin, quand on en a. C'est normal dans la société, mais le problème est plus prononcé chez les anglophones du Québec parce que tant de...

L'analyse démographique du dernier recensement montre que les jeunes de la communauté anglophone québécoise sont stressés. Il y a une tranche plus âgée que Bob et moi représentons sans doute, qui ont fait d'assez bonnes études, qui ont eu une carrière et qui sont à la retraite ou sur le point de l'être et qui se sentent chez eux au Québec et qui s'y sentent bien. C'est un endroit magnifique. Mais dans le groupe d'âge du milieu, il y a un trou. Les chiffres du recensement le montrent bien. Où sont les 30 à 50 ans dans la communauté anglophone? Eh bien, ils sont à Calgary, à Vancouver ou à Toronto; ils ne vivent pas au Québec. C'est une grande perte pour notre communauté.

Il n'y a pas de relève pour remplacer les leaders comme Bob et moi. La cohorte économique forte n'est pas là. Cela fait planer une grave interrogation sur l'avenir de notre communauté. C'est pourquoi j'espère que la question du ressourcement de la communauté anglophone du Québec pourra être abordée de manière plus constructive dans les années à venir qu'elle ne l'a été jusqu'à présent.

• (1110)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Merci.

À M. André.

M. Guy André: Bonjour, monsieur Donnely et monsieur Riordon. Je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour vous parler de ce que vous avez dit à propos des jeunes. Je pense à ce que vous dites et je me demande si...

[Français]

Je parle souvent avec les industriels, les manufacturiers, des gens de l'industrie, des employeurs. De plus en plus, le contexte en est un de mondialisation du commerce international. S'ils veulent faire des affaires avec les États-Unis en vertu de l'Accord de libre-échange, il faut souvent que les francophones apprennent l'anglais et que les anglophones apprennent le français. On ne peut pas se mettre la tête dans le sable. On sait que les relations internationales sont souvent en anglais.

Vous me parlez de l'exode des jeunes de 30 à 50 ans. Ce que j'entends, c'est que ces entrepreneurs ont de plus en plus besoin de gens bilingues pour travailler dans leurs entreprises, pour faire des affaires avec l'étranger. En Chine, la deuxième langue est l'anglais. La même chose est vraie pour Taiwan et certains pays d'Europe, mais pas tous.

La communauté de Montréal est organisée, selon moi. Les milieux anglophone et francophone au Québec sont bien organisés, en ce qui concerne les services sociaux, les services de santé, les universités. L'Université McGill est une grande université. On ira visiter l'Université Bishop plus tard. Il y a quand même de grandes infrastructures pour les services. Par contre, on sait que ces gens ont des besoins, comme je viens de l'indiquer, sur le plan du commerce international.

Est-ce que l'appartenance de ces jeunes anglophones au Canada est plus grande? Pour eux, se rendre en Ontario est peut-être plus facile, plus naturel que pour les jeunes francophones, dont le sentiment d'appartenance au Québec et à la francophonie est plus grand parce que les francophones sont majoritaires au Québec.

J'aimerais vous entendre à ce sujet.

M. Robert Donnely: J'enseigne dans un cégep public anglophone à Québec où il y a 1 000 étudiants. Il s'agit du St. Lawrence Campus du Champlain College, qu'on trouve aussi à Lennoxville.

Maintenant, la grande majorité de nos étudiants sont des francophones qui viennent faire des études au cégep en français;

c'est un choix qu'ils font. Comme vous le dites, les gens doivent maintenant être bilingues quand ils finissent leurs études.

Cela fait 30 ans que j'y enseigne. C'est bien évident que d'année en année, ils sont de plus en plus nombreux à vouloir aller faire des études universitaires à l'extérieur. Pour nous, à Québec, l'extérieur n'est pas seulement l'Ontario et le Nouveau-Brunswick; c'est aussi Montréal. Quand les étudiants partent pour trois, quatre ou cinq ans, il est difficile de les faire revenir.

Il y a deux ans, en 2004, on a fait une étude auprès de 1 080 élèves du secondaire IV, du secondaire V et du cégep. On leur a demandé comment ils entrevoyaient leur avenir. Ensuite, on a dégagé les réponses des 400 élèves anglophones pour les étudier, mais les réponses étaient partout les mêmes: la priorité était l'emploi. Pour les anglophones, même à Québec, le bilinguisme n'était pas un atout pour l'emploi. En tout cas, ils n'en sont pas convaincus. Par contre, la Chambre de commerce de Québec nous dit toujours le contraire, mais les jeunes n'en sont pas convaincus. De leur côté, les francophones associent les études universitaires, comme vous venez tout juste de le dire, à la vitalité de la communauté où ils iront étudier. Ils se demandent s'ils auront un avenir là où ils iront. Ils ont cependant des raisons de retourner dans leur milieu: des amis, un emploi, une famille, etc. Quand plusieurs amis quittent pour aller à l'université, ils restent tous ensemble là où ils vont étudier. Alors, c'est un problème. On travaille beaucoup avec les jeunes afin d'essayer de s'organiser et de contrer cette situation, mais c'est un travail énorme, bien sûr.

Mais les nouveaux arrivants, que j'appelle les *new comers*, nous aident beaucoup. En effet, ils pourront remplacer ceux qui auront quitté. Ils veulent devenir bilingues, mais ils veulent aussi demeurer à Québec. On peut réussir à les intégrer à notre communauté et à les retenir.

• (1115)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Monsieur Lemieux.

[Traduction]

M. Pierre Lemieux: Merci encore une fois de vos exposés. Je vous remercie aussi, sincèrement, de nous avoir fait part aussi bien des succès que des difficultés qui sont les vôtres. Comme je l'ai dit, comme députés, nous avons tous intérêt à savoir si l'argent du fédéral parvient vraiment à aider les communautés à surmonter leurs difficultés.

Je vous félicite aussi de votre modèle. Il est excellent. Je vous félicite du travail que vous avez fait.

Ce que cela me dit, c'est que pour mesurer la vitalité, il faut comprendre ce que l'on entend par vitalité. Il faut savoir si notre vitalité augmente ou baisse pour comprendre si nous allons dans la bonne direction. J'apprécie donc l'effort que vous y avez mis. C'est très simple à suivre, ce qui est rare, comme vous le savez, quand il s'agit d'un modèle: il doit être assez détaillé tout en étant simple.

J'ai remarqué que vous parlez de réseautage. Vous dites que les associations communautaires sont un élément de solution, mais pas le seul. Je pense au réseautage. Je pense que le réseautage est essentiel parce que c'est une façon pour vous de comprendre vos priorités parmi toutes les associations anglophones différentes qui existent au Québec et de vous aligner entre vous pour vous assurer que vous travaillez bien dans la même direction. C'est aussi une façon pour vous de faire état de vos succès, de comprendre les difficultés auxquelles chacun de vous fait face et de communiquer de l'information. C'est probablement quelque chose d'essentiel; avant la réunion, nous disions combien il manque souvent de communication; on peut bien avoir un programme, mais il n'est pas connu au niveau de la communauté ou de l'association.

Vous avez parlé d'un cas de réussite qui m'a beaucoup réjoui: les 15 centres d'apprentissage. Dans notre tournée au Canada, j'ai mentionné l'arrangement que nous avons mis en place — un milliard sur quatre ans — et vous êtes le premier qui a dit que cela se fait sentir ici dans les centres communautaires d'apprentissage. Rachel a dit qu'ils sont au courant et qu'ils y travaillent. Je pense que cela se fait sans doute grâce au réseautage, en restant en communication les uns avec les autres. Que pouvons-nous faire, nous du gouvernement, dans le domaine du réseautage pour aider à améliorer les réseaux entre vous?

Deuxièmement, vous disiez que les anglophones quittent le Québec pour diverses raisons, certaines politiques, d'autres économiques. Que pouvons-nous faire comme gouvernement pour vous aider à conserver une présence anglophone au Québec?

M. Robert Donnelly: Je vais faire un bref commentaire, puis je laisserai à Peter le soin de répondre.

La grille, comme vous le voyez tout au bas écrit en petites lettres, est en fait l'oeuvre de Russ Kueber, qui est membre du RCSSS, le groupe Jim Carter. Cela vous montre à quel point nous apprécions ses services, c'est un expert du développement communautaire. Je tenais seulement à souligner ses mérites.

M. Pierre Lemieux: Ça, c'est du réseautage.

M. Robert Donnelly: Deuxièmement, ce que vous dites à propos du réseautage avec une organisation comme le QCGN est tout à fait exact. Les gens nous viennent de Gaspé, des Îles-de-la-Madeleine et de la Basse-Côte-Nord. Nous avons trois rencontres par année qui durent deux ou trois jours; ce sont des rencontres sérieuses.

Il en coûte cher de réunir toutes ces personnes, mais pour moi, la valeur du réseautage — même s'il y a beaucoup plus de réunions que cela — est très importante.

M. Pierre Lemieux: Merci.

M. Peter Riordon: Vous avez abordé des questions très intéressantes. Tout d'abord, le Quebec Community Groups Network est un groupe parapluie. Comme Bob vient de le dire, nous voyons à ce que nos membres se réunissent plusieurs fois par année. Nous ne nous réunissons pas assez souvent à notre avis. Si vous voulez savoir pourquoi ce n'est pas le cas, c'est une question financière très simple. Quand vous réunissez des gens de la Côte-Nord du Saint-Laurent et des Îles-de-la-Madeleine avec d'autres personnes de l'Outaouais et de Montréal, une réunion coûte environ 50 000 \$. Nous n'avons pas les ressources qu'il faut pour faire cela très souvent.

Nous venons de parler des centres d'apprentissage communautaires. Dans le cadre de ce programme, comme vous le savez probablement, il faut équiper ces 15 centres d'installations de vidéoconférences, qui sont assez difficiles à trouver dans la plupart

de nos régions. Nous espérons qu'avec l'accroissement de notre réseau, nous aurons plus souvent à l'avenir des vidéoconférences.

Le fait est qu'un bon nombre de nos localités sont reliées par la bande large à fibre optique — mais ce n'est pas le cas partout. Notre système scolaire a bénéficié d'un encouragement considérable de la province pour mettre en oeuvre ce programme, donc là où il y a des écoles de langue anglaise, nous avons accès à la bande large, dans la plupart des cas. Ce qui veut dire qu'il nous est loisible de créer des centres de vidéoconférences.

Il ne suffira pas de 15 centres éparpillés dans la province pour réunir tous nos membres, mais c'est un début. Si ce programme peut prendre de l'expansion, nous pourrions envisager un avenir où nous pourrions nous parler régulièrement et partager nos réussites, nos informations, nos programmes, et toutes ces bonnes choses qui se font quand on fait du réseautage.

Quand on demande aux gens quel est à leur avis la plus grande utilité de ces rencontres, je vous dirais, en m'appuyant sur 30 ans de service communautaire, que c'est la possibilité de réseauter avec des collègues qui s'intéressent à la même chose. C'est là qu'on apprend comment tel problème, qu'on a soi-même, a été réglé et quelle approche on peut essayer. On ne sait pas ce genre de choses si l'on ne rencontre pas un collègue, lors d'une réunion, qui nous dit ce qu'il a fait et si cela a bien fonctionné. Donc, le réseautage est extrêmement important.

• (1120)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Je voudrais aborder la question des personnes qui quittent la région et ne reviennent pas. Je voudrais savoir ce que vous avez à dire à ce sujet.

Je pense qu'en fait il y a plusieurs facteurs qui entrent en jeu. Parfois, on ne sait pas pourquoi les gens partent, mais dans le monde moderne, surtout ici au Canada, les gens partent pour aller à l'université dans une métropole et ne reviennent pas. Après quatre ou sept ans d'absence, ils n'ont pas envie de revenir. Il n'y a pas qu'ici que ça se passe. Si vous parlez aux agriculteurs des Prairies, où tout le monde est anglophone, on constate que les gens ne reviennent pas travailler dans les exploitations agricoles. Chez moi, dans la péninsule, où il y a des petits villages, en l'espace d'une semaine, 70 personnes sont parties pour l'Alberta pour travailler dans le secteur pétrolier. Ils ne vont pas rentrer. Même si nous espérons qu'ils reviendront. C'est quelque chose de fréquent aujourd'hui.

Avez-vous le sentiment que, depuis 2003, grâce au plan d'action, vous êtes en mesure de vous doter de meilleurs outils pour servir les anglophones dans la communauté et les aider à rester ou les faire revenir? Le plan d'action est-il meilleur? Y a-t-il des retombées positives grâce à ce plan d'action?

• (1125)

M. Peter Riordon: Je voudrais vous répondre en ce qui concerne le plan d'action. J'approuve pleinement l'instauration du plan d'action. Je pense qu'il traduit de façon créatrice et positive l'appui fédéral aux communautés de langue minoritaire.

La réalité, malheureusement, est toute autre. À l'exception du domaine de la santé, dont Jim Carter vous a parlé ce matin, pour lequel notre communauté a reçu un financement important dans le cadre du plan d'action par le biais de Santé Canada, et je pense que cela a eu un impact important, nous n'avons pas eu, dans les faits, accès au plan d'action par le biais d'autres ministères. Nous avons demandé de l'aide pour y avoir accès.

Je dois vous avouer que le Quebec Community Groups Network est en pleine refonte actuellement. Nous venons d'embaucher un nouveau directeur général, qui vient pourvoir un poste qui était resté vacant depuis quelques mois par manque de personnel. Nous embauchons des employés supplémentaires qui travailleront sur les questions de développement communautaire, de recherche, d'élaboration des politiques, etc. Cela nous permettra d'être mieux à même de réaliser certains de nos objectifs. Mais pour tout dire, nous n'avons été le bénéficiaire que d'une toute petite part du plan d'action au cours des trois ou quatre premières années.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Merci.

Monsieur D'Amours, vous avez la parole.

[Français]

M. Jean-Claude D'Amours: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Je voudrais en revenir au plan d'action.

Vous nous avez un peu parlé des aspects positifs du plan d'action, mais si vous souhaitez vous assurer que vos communautés sont bien desservies à l'avenir, nous avons besoin de savoir précisément, ou en fonction de vos expériences, ce qui n'est pas inclus dans le plan d'action et qui pourrait vous aider à créer un environnement qui permette à toutes les communautés anglophones du Québec de se développer. Vous avez certainement des suggestions à nous faire concernant les aspects qui n'étaient pas couverts par le plan d'action, ou qui ne l'étaient pas suffisamment.

J'aimerais vous entendre tous les deux à ce sujet.

M. Peter Riordon: Le plan d'action est une gigantesque structure bureaucratique dotée d'importantes ressources, et nous nous retrouvons un peu dans la situation de la souris qui fait face à l'éléphant. Au sein du Quebec Community Group Network, nous n'avions simplement pas les ressources nécessaires afin de tirer profit du plan d'action lorsqu'il a été instauré. Notre organisme était trop petit, il n'avait pas les capacités de présenter les renseignements et les demandes à Ottawa, ni le soutien nécessaire pour mettre en œuvre des projets dans le cadre du plan d'action. Notre infrastructure locale était tout simplement insuffisante. Nous pensons avoir réalisé des progrès importants dans le renforcement de nos infrastructures afin d'être à même de mieux utiliser certaines de ces ressources, et c'est certainement ce que nous espérons faire à l'avenir.

Le deuxième point que je voudrais aborder concerne le fait que lorsqu'un tel programme est instauré, je pense qu'il serait bon d'établir un dialogue avec la communauté avant la mise en œuvre du programme. En effet, il serait plus facile pour nous d'avoir accès à ce programme, premièrement, si nous en prenions connaissance avant son instauration, et deuxièmement, si nous avions pu indiquer certaines des priorités qui nous semblaient importantes et qui auraient peut-être été acceptables pour les décideurs politiques.

M. Jean-Claude D'Amours: Si j'ai bien compris, vous avez peut-être besoin d'un financement de base pour gérer les formulaires de demande notamment, et peut-être également pour financer vos activités de lobbying afin de faire connaître votre situation ici à Ottawa.

M. Peter Riordon: Le lobbying, c'est une autre question. Il est vrai que nous avons fait preuve de faiblesse dans ce domaine, principalement à cause d'un manque de ressources, à mon avis. Mais il ne s'agit pas que du lobbying. J'espère simplement que si le gouvernement crée un comité qui pense adopter une nouvelle politique, ou même une fois que la politique est adoptée, alors, j'espère qu'un comité de la réglementation, ou quelque chose du

genre, sera créé afin de mener des consultations avec les représentants communautaires pour essayer d'avoir un programme qui est adapté à nos besoins. Ces consultations n'ont pas eu lieu. Le programme nous est tombé sur la tête, et au début nous n'arrivions tout simplement pas à nous en sortir à cause de sa taille.

• (1130)

M. Robert Donnelly: À titre de président de VEQ, j'ai principalement travaillé avec un ministère, PCH ou Patrimoine canadien. Comme notre président à Montréal, Martin Murphy, ne cesse de nous le rappeler dans nos réunions, l'enveloppe proposée par Patrimoine canadien est d'environ 33 millions de dollars d'aide aux communautés de langue minoritaire. Mais sur ces 33 millions de dollars, 30 millions sont affectés aux organisations francophones à l'extérieur du Québec, et seuls 3 millions de dollars sont affectés aux organisations anglophones au Québec. Pourtant, nos populations sont semblables: 950 000 francophones pour un peu moins de 1 million d'anglophones. Nous convenons du fait que les besoins des petites organisations francophones ailleurs au Canada sont bien plus importants que les nôtres, car nous avons plus d'institutions au Québec. Mais nous ne vivons pas tous sur l'île de Montréal, et c'est dans les petites communautés que...

Le financement est à la hausse. Notre financement de base a un peu augmenté, et nous recevons plus de fonds pour des projets visant la jeunesse, les nouveaux venus, ainsi que pour des manifestations sociales pour renforcer notre vitalité. Malgré tout, ce ratio de un pour dix semble exagéré. Nous ne demandons pas à recevoir la moitié de l'enveloppe, mais peut-être qu'au sein d'un ministère, par exemple, il faudrait que ce soit un peu plus équilibré.

M. Jean-Claude D'Amours: Ou bien il faudrait augmenter le financement pour que vous ayez une part plus importante.

M. Robert Donnelly: Exactement. Le problème c'est qu'on ne veut pas donner l'impression de piger dans les fonds dédiés à l'aide dans les autres provinces.

[Français]

Le vice-président (M. Yvon Godin): C'est maintenant le tour de Mme Boucher.

Mme Sylvie Boucher: Bonjour messieurs. Je suis heureuse que vous soyez ici, aujourd'hui, pour nous éclairer sur les défis de la communauté anglophone au Québec. Nous sommes venus sur le terrain pour prendre le pouls des gens.

Monsieur Donnelly, votre organisme travaille à Québec. Étant moi-même de la région de Québec, je sais très bien que Québec n'est pas une ville très bilingue.

Quel est l'enjeu le plus important pour votre organisme dans la région même de Québec?

M. Robert Donnelly: C'est la communication. Il y a 15 000 anglophones dans une région de 700 000 personnes. Nous avons un journal anglophone publié une fois par semaine, *The Quebec Chronicle-Telegraph*, qui nous aide beaucoup. La difficulté consiste à joindre les gens. Quand les gens, surtout les anglophones, arrivent dans la région de Québec, il faut savoir qu'ils sont là et leur faire savoir que nous avons quelque chose à leur offrir et que nous pouvons les aider.

Nous avons maintenant notre site Web dans Internet. Savoir qu'il existe quelqu'un aide beaucoup les gens. Nous organisons des soirées spéciales. Nous en avons organisé une la semaine dernière à laquelle 12 nouveaux concitoyens sont venus pour parler de leur expérience à Québec. C'est difficile à cause de la faible population, et parce qu'elle est un peu éparpillée. La communauté anglophone où j'ai grandi était concentrée au centre-ville, dans la paroisse St. Patrick et sur la rue Lockwell. Maintenant, les anglophones se trouvent partout dans la région. Nous savons qu'ils sont là. Quand nous les rencontrons dans des réunions de 10 ou 15 personnes, comme celles qu'il y a eu au cours des derniers mois, ils nous disent savoir que VEQ existe. Ils trouvent important ce que nous faisons pour aider à conserver les institutions. Ils n'en profitent pas maintenant, mais ils savent que c'est important. Cela demande un effort, mais il faut aussi de l'argent, parce que ça prend des gens et du temps pour ce faire ce travail.

Mme Sylvie Boucher: Ma prochaine question s'adresse à vous deux.

Les minorités ont beaucoup de défis à relever. Nous le savons, nous en avons parlé et nous l'avons entendu partout au cours de nos déplacements. Nous prenons des notes.

Quelle est votre plus grande réalisation, jusqu'à présent?

Comment vous y êtes-vous pris pour la réaliser? Est-ce que cela pourrait nous donner des idées pour les projets futurs que ces communautés anglophones pourront apporter?

• (1135)

M. Robert Donnelly: Vous parlez de notre organisation à Québec?

Mme Sylvie Boucher: Je parle des deux.

M. Robert Donnelly: VEQ est une organisation qui existe depuis 25 ans. En un sens, elle est maintenant tenue pour acquise. J'avais déjà été membre du conseil d'administration de 1983 à 1986, et je suis de retour depuis trois ou quatre ans. Je suis maintenant président.

Il s'agit de rencontrer les gens et de comprendre ce qu'ils attendent exactement de nous. Nous sommes subventionnés. Nous travaillons fort, mais pour arriver à joindre les gens pour savoir qui ils sont demande beaucoup d'efforts, surtout cette année. Mais nous sommes contents parce que les réponses nous indiquent que nous devons continuer à faire ce que nous faisons. Il est important de travailler avec les jeunes et nos nouveaux concitoyens, et de faire des activités sociales. En effet, la vitalité communautaire est importante.

Mme Sylvie Boucher: Merci.

M. Robert Donnelly: Je ne sais pas si Peter peut parler des activités du QCGN, le Quebec Community Groups Network.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Monsieur Riordon.

M. Peter Riordon: Bien sûr. On célèbre beaucoup de petits succès. Parmi les succès qui me viennent en tête, il y a le fait de pouvoir rassembler un groupe de bénévoles motivés et prêts à prendre l'avenir en main, un groupe qui a les deux pieds sur terre. Mais il nous en faut davantage et nous avons encore besoin d'aide. Le désir de réussir est fort, et cela donne espoir en l'avenir.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Merci.

Monsieur André.

M. Guy André: Encore une fois, bonjour.

Je vais revenir sur certains concepts qu'on a abordés plus tôt. Comme vous le savez, nous, les francophones, sommes majoritaires au Québec mais minoritaires dans l'ensemble du Canada, et de plus

en plus minoritaires à l'échelle mondiale. Donc, toute lutte pour la préservation de la culture devient importante afin de préserver notre langue. Nous nous sommes donné des lois pour protéger notre langue et notre culture, tout en respectant la minorité anglophone. C'est une dynamique très importante présentement.

Je reviens à la question de l'exode de la population. Comme je l'ai indiqué plus tôt, les francophones ont subi d'énormes pressions pour apprendre la deuxième langue officielle du pays, à cause de toutes nos relations internationales et commerciales. Dans le monde des affaires, par exemple dans ma région de Louiseville, dans le domaine du meuble, du textile, les affaires se passent en anglais. Donc, il y a une pression énorme pour apprendre l'anglais. Mais la pression auprès des anglophones est-elle suffisante?

On dit qu'il y a un exode des jeunes anglophones, des 30 à 50 ans, dans la cas des travailleurs. Ils vont vers l'extérieur parce que les affaires se passent en anglais. Il y a donc un attrait vers les affaires: ils se disent que pour réussir, il faut aller en Ontario ou dans d'autres provinces. D'après moi, une partie du problème est là. Y a-t-il moyen d'exercer plus de pression pour que le milieu anglophone s'intéresse davantage à la langue française? Oui, certains le font; je sais qu'il y a quand même beaucoup de personnes bilingues. Pour contrer cet exode, y a-t-il d'autres solutions? Quelles sont les solutions pour faire en sorte que notre population anglophone demeure davantage au Québec? Vous voulez garder vos jeunes, et c'est correct: il est normal de se battre pour garder notre jeunesse près de nous. En même temps, on a besoin de plus en plus de gens qui parlent les deux langues.

J'aimerais vous entendre à ce sujet.

M. Robert Donnelly: On parle toujours de la même chose: la vitalité d'une communauté. C'est très important pour les francophones et surtout pour les anglophones, dans notre région. On a tendance à se tourner vers la jeunesse. Tout le monde le sait.

• (1140)

M. Guy André: Mais la pression est moins grande pour que les anglophones apprennent le français. Êtes-vous d'accord?

M. Robert Donnelly: Oui, un peu. Je suis complètement d'accord avec leur volonté, avec leur projet d'aller voir ailleurs, d'aller étudier ailleurs. Je souhaite que lorsqu'ils partent, ils le fassent avec le goût de revenir. Dans le moment, ils partent pour partir; ils ne pensent pas à un retour éventuel. Si on peut les amener à y penser, peut-être qu'une partie d'entre eux reviendront, mais il faut qu'il y ait pour eux un futur, des emplois. Un francophone qui part, qui est bilingue à son retour des études universitaires à l'extérieur, sera prêt à travailler en anglais ou en français. L'anglophone du Québec, lui, est déjà bilingue. La vaste majorité des anglophones est bilingue. Ils sont capables de travailler. Il faut simplement une communauté pour les accueillir.

M. Guy André: Le sentiment d'appartenance est moins fort. Les emplois sont là, ils ont moins l'esprit d'appartenance.

M. Robert Donnelly: C'est vrai. À mon avis, c'est un aspect important.

M. Peter Riordon: Les anglophones unilingues ne sont plus ici, en général. Il en reste quelques-uns, mais pas beaucoup. C'est reconnu, au sein de la population anglophone, qu'il est essentiel d'être capable de parler français. On applaudit à cela. C'est extraordinaire, c'est un bienfait pour tout le monde que de parler deux ou plusieurs langues.

Toutefois, on touche non seulement la langue, mais également la culture. La ville de Sherbrooke a été fondée et bâtie par des anglophones. Les Cantons de l'Est ont aussi été bâtis par des anglophones. Que se passe-t-il aujourd'hui? Les noms sont changés, les noms historiques qui veulent dire quelque chose, par exemple les noms de certains fondateurs, sont éliminés et remplacés par ceux de politiciens du Québec.

Est-ce un bon moyen pour que s'épanouisse la culture d'un pays? On peut s'interroger à ce sujet. On peut éliminer les noms d'un endroit, mais on ne peut pas changer l'histoire. L'histoire est encore présente, et il arrive un certain moment où on se pose de vraies bonnes questions: pourquoi fait-on cela? Je crois que la culture est essentielle pour chaque individu. Ce n'est pas seulement une question de langue, mais aussi une question de culture associée à la langue. C'est ce qu'on veut maintenir.

Cependant, je veux ajouter que c'est sûrement plus facile pour un jeune anglophone d'immigrer ailleurs au Canada ou n'importe où dans le monde, parce que l'anglais est compris presque partout. De plus, les jeunes anglophones ont probablement de la famille à Calgary ou à Vancouver, ce qui rend la chose encore plus facile. Air Canada en profite, car les anglophones du Québec voyagent beaucoup pour aller visiter des membres de leur famille qui vivent ailleurs au Canada.

On doit se poser des questions. Est-ce que le Canada est mieux servi? Est-ce que le Québec est mieux servi par la présence d'une communauté anglophone épanouie? Je réponds oui à cela. C'est un bienfait pour tout le monde. Les francophones du Québec nous demandent régulièrement de leur parler en anglais. Quand nous allons dans un magasin, on nous demande de parler anglais; on veut apprendre. Ils veulent aussi y avoir accès à l'école. C'est une bonne chose qu'on commence à enseigner l'anglais plus tôt à l'école, dans notre province.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Merci.

Monsieur Petit.

M. Daniel Petit: Merci, monsieur le président. Ma question s'adresse à M. Robert Donnelly.

Premièrement, comme vous, je suis originaire de la région de Québec. Étant issu d'un mariage exogame, j'ai été témoin de l'apparition du Jeffery Hale Hospital pour les anglophones de la région. Ma femme y a accouché de mes enfants. Vous voyez que je connais la dynamique.

Pourtant, une chose m'a intrigué, tout à l'heure, dans la réponse que vous avez donnée aux questions de M. D'Amours et de M. André sur l'exode. Dans la région de Québec, vous le savez, nous avons de petites communautés anglophones très structurées, comme Shannon, située près de ma circonscription et de la base militaire de Valcartier.

Vous avez énuméré plusieurs possibilités, entre autres le manque de travail, pour retenir nos jeunes. Vous avez cité toutes sortes de raisons, de critères.

Toutefois, il y a également une population âgée qui a quitté Québec. Cela m'a intrigué. Dans ma circonscription, il y avait des gens plus âgés — je ne parle pas de jeunes — qui portaient des noms comme Cooper et Grantham qui ont quitté la région de Québec. Ces gens étaient instruits, avaient de l'argent. Certains étaient même des professeurs, comme vous.

Pourquoi, selon vous, ces personnes âgées quittent-elles ma région, malgré le fait que nous ayons de bons services? Je ne critique pas les services. Est-ce parce que le plan d'action mis en place depuis

quelques années — je suis un nouveau député — comporte des lacunes? Y manque-t-il quelque chose? Avez-vous décelé une lacune que vous pourriez nous indiquer? Comme le disait le secrétaire parlementaire tout à l'heure, on a peut-être oublié quelque chose.

•(1145)

M. Peter Riordon: Les transferts se font vers Calgary.

M. Robert Donnelly: Nous préférons les personnes âgées qui vont en Floride seulement pendant deux ou trois mois et qui reviennent vivre au Québec le reste de l'année. C'est important, parce qu'elles sont là lorsque nous faisons des activités.

Nous avons mené une activité sociale, il y a deux semaines, pour célébrer entre autres le départ de Karen Macdonald qui était propriétaire du *Quebec Chronicle-Telegraph*, un journal anglophone. Elle part pour se joindre à *Global Television*, à Montréal, mais le journal demeure et conserve un peu le même style. À cette soirée, il y avait beaucoup de personnes âgées que je n'avais pas vues depuis plusieurs années. Elles y étaient peut-être en raison du départ de Karen Macdonald, mais elles aiment sortir, se revoir et communiquer.

Il y a une dizaine d'années, les gens quittaient le Québec à cause de la politique. Elle a eu son rôle à jouer dans le départ des gens. Certains parents ont des enfants qui habitent dans une autre ville, peut-être aux États-Unis, et ils veulent aller s'y établir pour être plus près de leurs enfants. Il existe une foule de raisons au départ des gens.

Nous ne sommes pas allés voir 1 000 personnes âgées, peut-être par crainte de ne pas en trouver assez pour pouvoir mener notre recherche. Nous sommes allés voir 1 000 personnes plus jeunes, car c'était plus facile. Bien que nous reconnaissons leur sentiment d'appartenance lorsque nous leur parlions, la vitalité de la communauté demeure pour eux la chose la plus importante. De fait, ils nous en parlent.

Je n'ai toutefois pas la réponse au pourquoi de leur départ. En effet, plusieurs continuent de partir pour s'installer à Ottawa, à Toronto ou ailleurs. Si parfois on leur en demande la raison, ils disent que c'est simplement pour faire changement. Il arrive à l'occasion qu'ils veuillent aller vivre dans une province anglophone. C'est aussi vrai.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Merci bien. Cela termine notre session à Sherbrooke. Cela nous a fait grandement plaisir d'être parmi vous.

[Traduction]

Ce fut un plaisir d'être parmi vous.

Monsieur Riordon souhaite ajouter...

M. Peter Riordon: Monsieur le président, si vous le permettez, M. Lemieux a posé une question à laquelle nous n'avons pas répondu.

M'accordez-vous une minute?

Le vice-président (M. Yvon Godin): Oui, allez-y.

M. Peter Riordon: Merci beaucoup.

La question concernait les mesures à prendre pour encourager les anglophones à vivre au Québec, que ce soit en les encourageant à ne pas partir ou bien à venir s'installer au Québec.

J'inviterais vivement les personnes au sein du gouvernement fédéral, avec l'aide de partenaires de leur choix, mais je pense particulièrement au Quebec Community Groups Network, à créer une sorte d'enceinte où nous pourrions discuter de cela et où nous pourrions élaborer des recommandations précises. Je pense que c'est une question très importante, et j'espère qu'on y apportera une réponse appropriée.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Merci de cette réponse monsieur Riordon.

Nous prenons note de cela. Comme je l'ai dit, nous nous déplaçons partout au pays pour vous rencontrer sur place.

Cet après-midi, nous allons nous rendre à l'Université Bishop. Ce sera très instructif, et cela nous aidera à rédiger le rapport que nous présenterons au Parlement du Canada.

Je voudrais de nouveau remercier tous les témoins.

J'aimerais remercier nos interprètes, nos techniciens et tout notre personnel.

Nous vous souhaitons une excellente journée, et nous espérons vous revoir bientôt.

●(1150)

[Français]

M. Robert Donnelly: Monsieur le président, puis-je conclure avec un commentaire qui concerne le QCGN? Je ne voudrais pas demander à tout le monde ici:

[Traduction]

Qui a jamais entendu parler du QCGN avant ce matin? Je préférerais ne pas avoir à poser cette question.

[Français]

Peter en a parlé. Il s'agit d'une initiative de quelque 3 millions de dollars. Nous sommes en complète réorganisation. En effet, nous venons justement d'embaucher un nouveau directeur général. Nous embaucherons un directeur des communications, puis un directeur du développement communautaire. Tout cela se fera lors des prochaines semaines.

Or, nous espérons qu'à notre prochaine rencontre — l'année prochaine ou dans deux ans —, tout le monde saura exactement ce que fait le QCGN.

[Traduction]

Le vice-président (M. Yvon Godin): Merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.